

Revue de presse du MEDEF IDF du samedi 11 au lundi 13 novembre 2017

1	Rassemblement de chauffeurs VTC ce lundi à Paris devant le ministère des Transports.....	1
2	Paris : voitures dégradées et squattées, Autolib' dans le rouge.....	3
3	DÉCIDEURS D'ILE-DE-FRANCE – 13/11/2017	5
4	Encore trop de factures de PME bloquées en France	6
5	Hausse de la CSG : un geste pour les collectivités locales et les hôpitaux	7
6	Protection sociale: des frais de gestion XXL.....	8
7	Fonctionnaires : les effets ambivalents du jour de carence.....	11
8	Emploi à domicile : Bercy veut avancer le paiement des crédits d'impôts.....	12
9	Avant sa fusion avec Siemens, Alstom mise sur l'hydrogène	13
10	PSA signe un accord de production en Algérie	14
11	Le Mondial du Bâtiment lance la maquette numérique pour tous	15
12	Pourquoi les banques draguent les sites de crowdfunding.....	17
13	Altice-SFR: Patrick Drahi a-t-il perdu sa flûte enchantée ?.....	18
14	Suppression de postes en vue dans les centres d'appels d'Orange.....	20
15	Jean-Michel Blanquer : «L'autorité doit être rétablie dans le système scolaire»	20
16	Emploi des handicapés : l'urgence d'une réforme en profondeur	25
17	Sophie Cluzel : Handicap : «Nous devons changer le regard du chef d'entreprise »	26
18	Banlieues : Emmanuel Macron entame sa séance de rattrapage	28
19	Une alliance avec Macron? Juppé agite la droite puis temporise	29
20	Pourquoi Juppé fait un grand pas vers Macron	31
21	Michel Barnier sur le Brexit : "Chacun doit se préparer à une absence d'accord".....	32
22	En relançant le Partenariat TransPacifique, les Asiatiques font un pied de nez à Donald Trump ³⁴	

Bonne semaine et bonne lecture.

Jack CHOPIN-FERRIER

+336 60 83 94 78

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 13/11/2017

1 Rassemblement de chauffeurs VTC ce lundi à Paris devant le

ministère des Transports



Le syndicat FO-Capa-VTC appelle à un rassemblement devant le ministère des Transports lundi.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, reçoit les acteurs du secteur lundi matin. Le délai de trois mois supplémentaires accordé pour obtenir le statut de chauffeur VTC sera au cœur des négociations.

Grogne chez les chauffeurs VTC, ce lundi, devant le ministère des Transports, boulevard Saint-Germain, dans le VIII^e arrondissement de Paris. Reçus de 8h à 10h par la ministre Elisabeth Borne, les syndicats entendent protester contre le délai de trois mois supplémentaires, annoncé vendredi dans [Le Parisien](#) par la ministre, pour obtenir le statut de chauffeur VTC.

Le syndicat FO-Capa-VTC appelle notamment à faire grève et à se rassembler «de manière pacifique» devant le ministère, de 8h à 17h. Ce répit de trois mois est «inadmissible», selon le secrétaire général Helmi Mamlouk, qui estime que «Mme Borne a plié face aux lobbies de la Fédération française du transport de personnes sur réservation (FFTPR)».

Le syndicat SCP-VTC n'a pas déposé de préavis de grève mais invite lui aussi les chauffeurs à venir à la sortie de la réunion «pour faire le point». «Ils ont eu tout 2017 pour se convertir. Ce délai va laisser trois mois supplémentaires aux magouilleurs», déplore le secrétaire général Sayah Baaroun, qui n'exclut pas d'organiser prochainement des manifestations et des blocages [comme en décembre 2016 et janvier 2017](#). Il espère ce lundi matin la présence d'une centaine de personnes.

«Le 31 décembre ne sera pas une date couperet»

L'objectif prioritaire de la réunion de lundi côté syndicats est clair : supprimer ce délai et appliquer la loi dès le 31 décembre 2017. [La question d'une tarification minimum des courses](#) sera également débattue.

Pour rappel, [la loi Grandquillaume de décembre 2016](#) doit, selon Elisabeth Borne, «mettre fin au détournement du statut Loti (transport collectif à la demande) qui a désorganisé le secteur. En revanche, le 31 décembre ne sera pas une date couperet», a déclaré Elisabeth Borne vendredi dans les colonnes du Parisien.

Les chauffeurs Loti, qui constituent une grande partie des chauffeurs inscrits sur les applications de VTC, devront avoir «engagé des démarches avant le 31 décembre», en passant l'épreuve théorique ou en ayant déposé un dossier d'équivalence à la préfecture. «Ensuite, on se donne trois mois, jusqu'au 31 mars 2018, pour que tous les dossiers aboutissent. Au-delà, tous les chauffeurs devront être en règle», ajoute Mme Borne.

D'après une étude du cabinet BCG menée pour le compte d'Uber, près de 14 000 Loti seraient dans l'impossibilité d'obtenir leur carte VTC avant fin décembre, sur 16 600 chauffeurs. Un chiffre que réfute les syndicats de chauffeurs. «80% des demandes d'équivalence dans plusieurs préfectures interrogés sont des ambulanciers ou des chauffeurs de car», affirme le représentant SCP-VTC Sayah Baaroun.

2 Paris : voitures dégradées et squattées, Autolib' dans le rouge



Rue de Sofia (XVIII^e), les voitures de la station ont été forcées et sont squattées par des marginaux.

De plus en plus de voitures dans le nord-est de Paris font l'objet de vandalisme. Si l'on ajoute une baisse des abonnés et une dette qui augmente, Autolib' est au bord de l'asphyxie.

Un matin comme les autres, rue de Sofia, dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Ce mercredi 9 novembre, la station Autolib' de cette petite artère perpendiculaire au boulevard Barbès, derrière le magasin Tati, accueille ce jour-là six voitures... Qui présentent la même caractéristique : les joints des portières, arrachés ou découpés, pendent le long des véhicules, laissant apparaître le métal mis à nu. Tous ont été forcés. A l'intérieur de chaque Autolib', le même spectacle : paquets de cigarettes vides jetés sur le sol, emballages alimentaires abandonnés, épluchures de fruits, restes de nourriture. Et sur la banquette arrière, des hommes recroquevillés, endormis, seuls ou parfois même à deux, malgré l'exiguïté de l'habitacle : sur les six voitures, cinq sont squattées, et la dernière vient vraisemblablement d'être récemment abandonnée par son «locataire», puisque la portière est restée grand ouverte.

Rue de Sofia, la scène ne semble guère étonner qui que ce soit. Elle est habituelle. Quotidienne, même, et depuis des mois. «Jour et nuit», précise un riverain, qui ne souvient même plus d'avoir vu quelqu'un emprunter l'une des voitures de la station. «Ce n'est pas faute d'avoir alerté Autolib' ! Tout le monde est au courant, mais rien ne bouge. Ce sont des marginaux, toxicomanes pour certains. Ils dorment là, parfois jusqu'au milieu de l'après-midi, mangent dans les véhicules, qui sont dans un état de saleté repoussante... Sans parler de l'insécurité qu'une telle situation génère : les habitants ne se risquent pas à déloger les squatteurs de peur de se faire agresser».

Comme il le fait systématiquement, le groupe Bolloré qui a lancé le système d'auto-partage, a déposé une plainte pour la dégradation de ses véhicules, tandis que la directrice du syndicat mixte Autolib', Véronique Haché, assure de son côté être tout à fait consciente du problème. Aucune indication, en revanche, sur les modalités qui pourraient être mises en œuvre pour le résoudre...

Pour en savoir plus : <http://www.leparisien.fr/paris-75018/paris-voitures-degradees-et-squattees-autolib-dans-le-rouge-12-11-2017-7388367.php>

Paris : le nombre d'abonnés à Autolib' a baissé de plus de 5 % en un an :
<http://www.leparisien.fr/paris-75018/paris-le-nombre-d-abonnes-a-autolib-a-baisse-de-plus-de-5-en-un-an-12-11-2017-7388400.php>

Cécile Beaulieu

GPE : les acteurs économiques veulent de la visibilité

La CCI Paris Ile-de-France publie le "5e baromètre du Grand Paris des entreprises". A cette occasion, elle s'associe aux fédérations professionnelles (bâtiment, travaux publics et immobilier), à la CPME Paris Ile-de-France et au Medef IdF, pour rappeler la nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur le calendrier de réalisation du Grand Paris Express, pour anticiper *"les besoins en main d'œuvre qualifiée"*, et *"l'approvisionnement de proximité en matériaux de construction durables"*. Didier Kling, président de chambre, fait remarquer : *"pour faire des années qui viennent une 'décennie magique', il faut que le Grand Paris joue pleinement son rôle de vitrine à la fois comme projet de transport et d'aménagement, mais aussi comme projet de développement territorial et social durable"*. Les acteurs économiques insistent sur l'importance de réaliser *"toute la ligne 17, la plus rentable au plan économique selon la dernière actualisation de la Société du Grand Paris"*. *"L'achèvement dans les meilleurs délais possibles du Grand Paris des transports dans sa totalité est la condition sine qua non pour que ces infrastructures jouent au plus vite leur rôle de catalyseur du développement économique, d'accélérateur des opérations d'aménagement et de transformateur de la vie quotidienne de millions de salariés et d'habitants"*, ajoute Etienne Guyot, dg de la CCI francilienne. En outre, les entreprises souhaitent que le modèle de gouvernance de la Métropole du Grand Paris soit *"plus fort avec une répartition des compétences claire entre les acteurs publics"*.

À NE PAS MANQUER

Du 13 au 19 novembre, se déroule la semaine du handicap. L'édition 2017 est placée sous les thématiques de l'emploi accompagné et de l'emploi des jeunes diplômés en situation de handicap // Les 14, 15 et 16 novembre, se tient la 39^e édition du Digital World Summit à Montpellier, rendez-vous annuel des experts des télécoms, du digital et des médias // Le 15 novembre, l'Executive Club du Medef Ile-de-France convie ses adhérents à un petit déjeuner « Implantation aux Etats-Unis : enjeux et opportunités » //

::: ECONOMIE

LE FIGARO – 13/11/2017

4 Encore trop de factures de PME bloquées en France



EXCLUSIF - De janvier à juin, 14 % des notes des PME se sont retrouvées coincées chez leurs donneurs d'ordres. C'est ce que révèle la première édition du baromètre élaboré par le médiateur des entreprises et la société Sidetrade.

Les PME et les ETI peinent toujours à recouvrer leurs créances. C'est ce que révèle la première édition du baromètre [«Médiateur des entreprises/Sidetrade»](#), fruit d'une collaboration entre le service de Bercy et le spécialiste de la donnée prédictive, que *Le Figaro* dévoile en exclusivité. Selon ce nouvel indicateur, présenté ce lundi au ministère de l'Économie lors des quatrièmes [«Assises & Prix des délais de paiement»](#), une facture sur sept d'une entreprise petite, moyenne ou intermédiaire est bloquée dans les systèmes d'information des grands groupes donneurs d'ordre. Cinquante et un jours sont alors nécessaires pour que la note soit honorée ou requalifiée.

«Les retards de paiement sont un des plus gros enjeux de l'économie française. Le crédit interentreprises est de l'ordre de 600 milliards d'euros», souligne Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises. La loi de modernisation de l'économie de 2008 prévoit que le règlement entre professionnels ne doit pas dépasser les 60 jours à compter de la date de la facture (ou à titre dérogatoire, 45 jours fin de mois). Les sanctions à l'égard des mauvais payeurs ont été durcies ces dernières années, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros et la publication du nom des contrevenants. 20 entreprises ont ainsi été mises à l'index depuis le début de l'année, comme Pfizer ou Axa Assistance France. Néanmoins, si les retards de paiement ont baissé - ils sont de 10,9 jours en moyenne, contre 13,6 en 2015 selon le baromètre Altares -, ils restent importants. Et causent 25 % des faillites.

Cependant ces pratiques pernicieuses ne sont pas toujours intentionnelles. C'est ce que démontre ce baromètre, portant sur plus de 9000 entreprises françaises donneuses d'ordres et un échantillon de 10 milliards d'euros de facturation. Plusieurs causes expliquent que 14% des

factures de PME et ETI se soient retrouvées coincées de janvier à juin 2017. Les problèmes sont d'ordre commercial (erreur sur le montant, remise non appliquée), administratif (adresse erronée, numéro de commande manquant), comptable (facture considérée comme non conforme), quand il ne s'agit pas tout bonnement d'une marchandise non conforme ou d'un délai de livraison non respecté.

Mentions différentes

Là où le bât blesse, c'est que si ces motifs sont justifiés, le fournisseur n'en est pas systématiquement informé, afin de rectifier le tir et être réglé dans les temps. De plus, pour une seule facture en anomalie, une entreprise peut voir le paiement de l'intégralité de ses notes bloquées. Quant aux 51 jours qui s'écoulent en moyenne entre le blocage initial et la mise en paiement de la facture, il est essentiellement lié à des systèmes de traitement trop complexes.

Plusieurs grands groupes ont édité des guides où sont détaillées les mentions devant figurer sur leurs factures. *«Mais il n'y a pas deux donneurs d'ordres qui demandent les mêmes informations. Et il est aberrant d'avoir le même contrôle pour un montant de 3000 euros et de 3 millions»*, remarque Pierre Pelouzet. Au-delà des informations légales, un travail d'harmonisation doit être réalisé entre donneurs d'ordres. C'est pour jouer le rôle d'aiguillon que le baromètre «Médiateur des entreprises/Sidetrade» sera publié chaque trimestre.

[Corinne Caillaud](#)

LE FIGARO – 13/11/2017

5 Hausse de la CSG : un geste pour les collectivités locales et les hôpitaux



Bercy a prévu une mesure qui empêchera qu'ils subissent le contrecoup de la hausse de la CSG. Ce qui ne contente pas totalement les élus locaux.

À une semaine de l'ouverture du congrès des maires, le gouvernement a décidé opportunément d'annoncer une bonne nouvelle à des élus locaux très remontés contre sa politique. Vendredi, [Gérald Darmanin](#), le ministre des Comptes publics, a précisé que serait mis en place un mécanisme permettant que l'opération sur [la CSG soit «neutre pour les finances des employeurs territoriaux et hospitaliers»](#). Ce qui n'aurait pas été le cas sans cela.

En effet, au 1er janvier 2018, les fonctionnaires verront leur CSG augmenter de 1,7 point. Pour qu'ils ne perdent pas en pouvoir d'achat, le gouvernement a décidé deux mesures: des baisses de cotisations salariales et la création d'une prime compensatoire mensuelle. Si cette prime sera payée par l'État pour les agents des ministères, elle sera à la charge des communes, départements et régions en ce qui concerne les agents territoriaux et acquittée par les hôpitaux pour leur personnel. La facture est élevée: 530 millions par an pour les collectivités locales et 320 millions pour les hôpitaux.

Problème pour les faibles rémunérations

D'emblée, Bercy a travaillé à une compensation pour ces entités, comprenant qu'il était difficile de leur laisser une telle ardoise à l'heure où il leur est demandé des efforts de gestion. La solution retenue consiste en une baisse de 1,62 point du taux de cotisation employeur maladie sur les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, qui passera ainsi de 11,5 à 9,88 %. Reste que cette mesure ne contente pas totalement les élus locaux. Et ce pour deux raisons. «Ce mécanisme a tendance à pénaliser les petites collectivités, qui ne s'y retrouveront pas. Les grandes, en revanche, n'y perdront pas ou y gagneront un peu», alerte Philippe Laurent, secrétaire général UDI de l'AMF (Association des maires de France).

C'est le poids pris par la prime compensatoire, plus important dans les collectivités ayant un personnel à faible rémunération, qui explique le phénomène. À la décharge du gouvernement, il aurait été trop complexe de mettre en place une compensation adaptée à chacun. L'autre difficulté tient à une ambiguïté sur la baisse des cotisations employeurs maladie pour les agents non-titulaires.

La réforme de la CSG a également braqué l'ensemble des syndicats de fonctionnaires, [qui ont notamment manifesté le 10 octobre](#). Mais pour un autre motif: les agents ne gagneront pas en pouvoir d'achat (la hausse de la CSG sera seulement neutralisée), contrairement aux salariés du privé.

[Cécile Cruzel](#)

L'OPINION – 13/11/2017

6 Protection sociale: des frais de gestion XXL



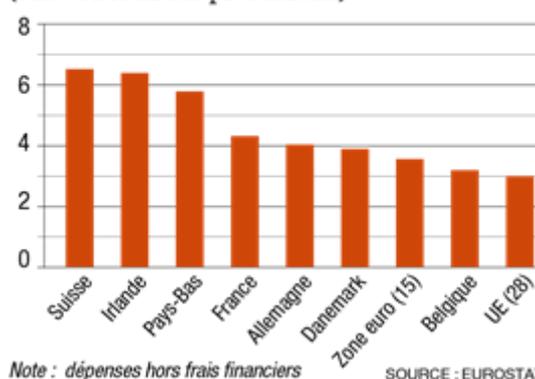
Le système de protection sociale français dépense chaque année 42 milliards d'euros en frais de gestion, selon une enquête de l'iFRAP. La faute à la complexité de son organisation. Des économies sont possibles, à très court terme

Les frais de fonctionnement du système de protection sociale français sont bien au-dessus de la moyenne européenne. Dans sa dernière étude que l'Opinion dévoile en avant première, l'iFRAP les évalue à 42 milliards d'euros par an. Des économies de l'ordre de 5 milliards d'euros sont possibles d'ici 2025, selon le think tank libéral. Elles pourraient même atteindre 9 milliards d'euros, si le gouvernement s'attaquait à toutes les réformes d'ampleur, celle des retraites et celle de la

distribution des prestations sociales notamment, comme l'ont fait un certain nombre d'autres pays d'Europe.

En matière de protection sociale, la France est championne d'Europe. Championne en matière de dépenses et de prestations distribuées, 746 milliards d'euros en 2015, mais aussi championne en matière de frais de fonctionnement. Pour gérer l'ensemble des prestations de maladie, de retraite ou d'aides familiales et sociales, l'Hexagone dépense en effet pas moins de 30 milliards d'euros par an, selon Eurostat, soit 4,31 % du montant total des débours. « C'est 1,3 point de plus que la moyenne européenne et 0,8 point de plus par rapport à la zone euro, soit respectivement entre 5 et 9 milliards de coûts de gestion supplémentaires », [calculé Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP.](#)

Dépenses de fonctionnement de la protection sociale en Europe (en % du total des prestations)



Dans sa nouvelle enquête sur la protection sociale que l'Opinion dévoile, Agnès Verdier-Molinié estime que les frais de gestion du système sont plutôt de l'ordre de 42 milliards d'euros, si l'on y inclut les frais financiers (plus de 6 milliards) et les frais de gestion liés au versement des prestations sociales financées par L'État et les collectivités locales, qui n'apparaissent nulle part et que l'iFRAP évalue à 4,1 milliards d'euros. Une fois ces postes de dépenses intégrés, la part des frais de gestion s'élèverait plutôt à... 6 % ! « Avec 10 % d'efforts de gestion, nous pourrions économiser 4,2 milliards d'euros par an, soit le déficit anticipé de l'Assurance maladie pour 2017 », fait valoir Agnès Verdier-Molinié.

Sans surprise, les principales causes sont à rechercher du côté de l'organisation complexe et stratifiée du système de protection sociale français, construite localement et par branche en 1945. Cela peut donner le tournis. « On compte une myriade de 344 organismes du régime général de la Sécu (caisses primaires d'assurance maladie, Carsat pour la retraite, Caf pour les allocations familiales), à côté desquelles il faut ajouter la Mutualité sociale agricole (MSA), le Régime social des indépendants (RSI), [les retraites complémentaires Arrco-Agirc](#), les régimes spéciaux de retraite (20 caisses), etc. », égrène Sandrine Gorreri, directrice de la rédaction de la revue mensuelle de l'iFRAP. [Même si le RSI va être absorbé par la Sécu au 1^{er} janvier](#) et que l'Agirc et l'Arrco vont fusionner en 2019, les gisements de productivité restent énormes.

La Sécu : un système coûteux et complexe

	Cnav	Cnamts	Cnaf	Acos	RSI	MSA	IRC ⁽¹⁾	RS ⁽²⁾	Total
Effectifs (équivalent temps plein)	12 965	86 781	33 961	13 383	5 673	16 286	31 446	9 077	209 572
Coûts de gestion (en millions d'euros)	1 329	6 772	2 238	1 265	813	1 296	2 233	511	16 458
Coûts de gestion/agent (en euros)	102 506	78 036	65 901	94 523	143 310	79 578	71 011	56 296	78 531

⁽¹⁾Institution de retraite complémentaire (caisses Agirc-Arrco)

⁽²⁾Régimes spéciaux (CRP SNCF, Cnieg, Camieg...)

Redondance. À commencer dans la gestion de l'Assurance maladie. Ici, c'est un système à deux niveaux qui prévaut, avec les caisses d'assurance maladie d'un côté et les assureurs complémentaires de l'autre. Pour une même dépense, l'acte de gestion est donc répété deux fois. Les coûts de gestion ont été évalués à 13,4 milliards en 2015 par le Conseil d'analyse économique : 7,2 milliards pour les régimes obligatoires et 6,2 milliards pour les mutuelles et assureurs. Pour éviter cette redondance, deux solutions, soit la nationalisation du système au profit de l'Assurance maladie comme le réclame Jean-Luc Mélenchon, soit la mise en concurrence du public et du privé, chaque caisse gérant l'ensemble du remboursement, dès le premier euro. « Les Pays-Bas ont opté pour la mise en concurrence des caisses et les Suisses aussi, ces derniers ont même rejeté un projet de caisse maladie unique par votation en 2007 », dit Sandrine Gorreri.

Sans aller jusque-là, il y a des économies plus simples et plus rapides à réaliser. Selon le classement de productivité fourni par l'Assurance maladie à l'iFRAP, la CPAM la plus productive est celle de Nanterre avec un coût par bénéficiaire de 45,63 euros, quand, de l'autre côté de l'échelle, la CPAM de Mende gère pour un coût unitaire de 79,28 euros. « Si l'on commençait par aligner la productivité de toutes les CPAM sur la mieux gérée, on réaliserait instantanément une économie de l'ordre de 750 millions d'euros par an », précise Sandrine Gorreri.

L'assurance retraite n'est pas en reste avec ses 35 régimes obligatoires de base et ses 29 régimes obligatoires complémentaires ! Selon [un rapport du Sénat, publié début septembre](#), cette complexité coûterait entre 4,5 et 6 milliards d'euros. Les frais de gestion du système des retraites français représentent en moyenne 1,84 % du montant des prestations versées, selon l'OCDE, soit le double de la moyenne européenne.

2 à 3 milliards d'économies sur les retraites. Dès lors, ramener la France à cette moyenne européenne permettrait d'économiser chaque année de 2 à 3 milliards, selon l'iFRAP. Le gouvernement ne s'est pas encore formellement attaqué à l'organisation de l'Assurance maladie, mais le problème des retraites a été identifié très tôt dans la campagne, Emmanuel Macron faisant de la simplification du dispositif un élément clé de son programme. Le Président est [en train de le mettre en œuvre](#), Jean-Paul Delevoye, [Haut-commissaire à la réforme des retraites](#), ayant été chargé de piloter [ce dossier sensible](#), les changements devant intervenir au début du prochain quinquennat.

Reste le plus gros gisement d'économies, les prestations sociales et familiales (logement, pauvreté, famille, etc.). Le gain pourrait s'élever de 2,5 milliards à 5 milliards d'euros, selon l'intensité de la réforme de l'allocation sociale unique, selon l'iFRAP.

Sur le total des 42 milliards d'euros de frais de gestion du système, l'iFRAP chiffre l'économie globale possible à 5 milliards d'euros à l'horizon 2025, voire à près de 9 milliards d'euros si toutes les réformes d'ampleur étaient mises en œuvre. « Ces chantiers, auxquels aucun gouvernement n'a pour l'heure osé s'attaquer, ont déjà été lancés chez nos voisins anglais, allemands ou néerlandais, lesquels ont su réformer leur système de protection sociale pour en améliorer l'efficacité », fait valoir Agnès Verdier-Molinié. Dans le contexte budgétaire actuel et eu égard aux désirs de simplification et d'efficacité d'Emmanuel Macron, la maîtrise des frais de gestion semble indissociable d'une réforme en profondeur du modèle social français.

Agnès Verdier-Molinié (iFRAP): «L'Etat devrait être bien plus regardant sur l'absentéisme dans les caisses d'assurance maladie» : <http://www.lopinion.fr/edition/economie/agnes-verdier-molinie-ifrap-l-etat-devrait-etre-bien-plus-regardant-l-137635>

[Mireille Weinberg](#)

7 Fonctionnaires : les effets ambivalents du jour de carence



Alors que les députés s'apprêtent à voter le rétablissement du jour de carence en cas d'arrêt maladie pour les fonctionnaires, une étude de l'Insee revient sur son impact entre 2012 et 2013.

François Hollande avait supprimé à son arrivée la journée de carence instaurée pour les fonctionnaires en cas d'arrêt maladie. Emmanuel Macron va le rétablir. Le sujet sera à l'ordre du jour des députés qui vont débattre cette semaine de l'article 48 du projet de loi de finances, qui prévoit de restaurer cette mesure, instaurée par Nicolas Sarkozy et appliquée en 2011 et 2012. Autant dire que l'étude publiée vendredi par l'Insee sur les fonctionnaires de l'Etat, réalisée à partir de son enquête Emploi sur ces deux années, arrive à point nommé.

Elle ne donne pas d'indications sur les économies que pourrait générer le rétablissement du jour de carence, que le ministre des Comptes publics, Gerald Darmanin, a évalué à « [environ 170 millions d'euros par an](#) ». Elle en donne en revanche sur l'incidence concrète sur les comportements des agents.

L'étude vient infirmer une idée reçue selon laquelle en supprimant l'indemnisation du premier jour d'arrêt maladie, on réduirait leur nombre. « *Le dispositif n'a pas conduit à une variation significative de la prévalence des absences pour raison de santé une semaine donnée* », souligne l'institut. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'a rien changé. L'étude confirme qu'il réduit ce que l'on appelle le micro-absentéisme : « *Les absences pour raison de santé de deux jours ont fortement diminué avec le jour de carence* », alors qu'elles sont restées stables dans le privé, dont la réglementation n'a pas varié (3 jours de carence, compensés par des régimes de prévoyance dans de nombreux cas). La chute serait ainsi supérieure à 50 %.

En revanche, la journée de carence n'a pas conduit à une baisse des absences d'une seule journée. Il a pu y avoir un phénomène de substitution, l'arrêt étant fait sous forme de RTT ou congé. Il semble, en outre, y avoir eu un phénomène de vases communicants avec les arrêts plus longs puisque les arrêts pour raison de santé d'une semaine à trois mois ont augmenté de façon significative, le taux de progression avancé étant de 25 %.

Cela peut s'expliquer par trois mécanismes, explique l'Insee : le « coût fixe » d'une journée de salaire qui incite à allonger pour ne pas risquer de devoir s'arrêter de nouveau ; des réticences à s'arrêter entraînant une dégradation de la santé plus importante nécessitant un arrêt plus long ; une prolongation de confort tant qu'à perdre une journée de salaire.

L'étude ne fait pas de focus spécifique sur les [femmes enceintes](#) . C'est pourtant sur cette population que va se concentrer le débat puisque le groupe En Marche à l'Assemblée réfléchit à déposer un amendement l'excluant du jour de carence, pour éviter de pénaliser plus particulièrement cette population.

Leïla de Comarmond

8 Emploi à domicile : Bercy veut avancer le paiement des crédits d'impôts



EXCLUSIF - La mise en place du prélèvement à la source relance les réflexions sur le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile. Le gouvernement cherche comment faire bénéficier de l'avantage fiscal en temps réel, et non l'année suivante.

La mise en place du prélèvement à la source, [reportée au 1er janvier 2019](#), pourrait s'accompagner d'une petite révolution dans l'emploi à domicile. Selon nos informations, Bercy étudie la possibilité de faire bénéficier les contribuables de l'avantage fiscal l'année où la dépense est engagée, et non l'année suivante. Le ministère vient de lancer une mission auprès de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) pour évaluer les moyens de rendre contemporain ce crédit d'impôt, qui, à l'heure actuelle, s'accommode mal d'un impôt prélevé à la source.

L'objectif est de faire aboutir cette mission d'ici à la fin du premier trimestre 2018 afin d'en tirer des conséquences dans le projet de loi de finances 2019. Les réflexions portent essentiellement sur les dépenses liées à l'emploi à domicile, que ce soit en direct ou par le biais d'une association ou d'une entreprise. Elles s'inscrivent dans la même logique que la transformation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) en subvention, également annoncée pour 2019. Les autres niches fiscales (logement, outre-mer, etc.) ne sont pas concernées.

Une question ancienne

[La question des crédits d'impôt](#) avait déjà été soulevée l'an dernier lors des débats sur le prélèvement à la source. La difficulté vient du fait que ces dépenses ne peuvent pas être prises en compte dans le calcul du taux de prélèvement appliqué par les employeurs. Ceci pénaliserait les millions de particuliers qui touchent des crédits d'impôt de manière récurrente, notamment les employeurs de garde d'enfants ou d'auxiliaire de vie. Lors du passage au prélèvement à la source, ils risquent de percevoir une brusque augmentation de l'impôt prélevé chaque mois, avant de recevoir un remboursement lié à la dépense fiscale.

Pour parer à ce problème, la précédente majorité avait voté [une mesure visant à anticiper le versement d'une partie du crédit d'impôt](#) en février, sachant que le solde serait versé en septembre. L'actuel gouvernement souhaite aller plus loin, en étudiant la possibilité de percevoir instantanément les crédits d'impôt.

Demande récurrente

C'est une demande récurrente [de la part des sociétés de services à la personne](#). Celles-ci ont proposé un mécanisme permettant d'avancer d'une année leur paiement. Il s'agirait en fait de faire porter la créance par des banques, de façon à éviter à l'Etat de porter deux années de crédits d'impôt. L'an passé, l'Assemblée avait examiné un amendement soufflé par la Fédération du service aux particuliers (FESP), mais la proposition avait été rejetée. « *Nous ne sommes ni techniquement prêts ni budgétairement capables de mettre en oeuvre une telle réforme* », avait déclaré le secrétaire d'Etat de l'époque, Christian Eckert.

Marges de manœuvre

L'actuel gouvernement privilégie d'autres pistes. « *Cette option n'est pas satisfaisante parce qu'elle n'apporte aucune solution aux employeurs et permet juste de préfinancer le crédit d'impôt* », indique une source à Bercy. Ce qui est envisagé, c'est que l'Etat prenne à sa charge une double année de crédits d'impôts, sachant que le coût annuel est de 4,7 milliards d'euros. A condition que les marges de manoeuvre budgétaires soient suffisantes.

Ingrid Feuerstein

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 13/11/2017

9 Avant sa fusion avec Siemens, Alstom mise sur l'hydrogène



Le constructeur ferroviaire français a développé à Salzgitter, en Allemagne, un train à pile à combustible qui vient de remporter son premier contrat.

Coradia iLint pèse quelques dizaines de tonnes, mais quand Marco Brey démarre le moteur de ce train régional développé par Alstom à Salzgitter, en Allemagne, pas un bruit ne résonne dans la cabine. « *Le silence est impressionnant* », s'étonne encore le directeur des tests et homologations chez Alstom. Contrairement à ses prédécesseurs, ce modèle ne roule pas au diesel mais à l'hydrogène.

Avec lui, Alstom est convaincu de réaliser une percée technologique. L'histoire du ferroviaire a connu plusieurs phases : la vapeur, l'électricité, le diesel. « *Nous sommes maintenant à l'aube d'une nouvelle ère, celle du train à zéro émission* », juge Wolfram Schwab, directeur des trains régionaux du groupe. Pour être précis, Coradia iLint émet bien quelque chose : de la vapeur d'eau.

Une première commande de 14 trains

Longtemps considérée comme une technologie visionnaire mais peu adaptée au marché, la pile à combustible est en train de devenir une réalité. Jeudi, le Land de Basse-Saxe, où siège Alstom Allemagne, a annoncé la commande de 14 trains, dont la mise en service est attendue pour fin 2020. Trois autres Länder allemands ont signé des lettres d'intention pour un total de 60 rames.

L'intérêt pour ce train peut se comprendre dans un pays qui se veut pionnier en matière de lutte contre le changement climatique et dont plus de 20.000 kilomètres de voies ne sont pas électrifiées. Avec une autonomie de 1.000 kilomètres et une vitesse maximale de 140 kilomètres à l'heure, le train à zéro émission d'Alstom peut remplacer un modèle roulant au diesel.

Une station de distribution

Pour alimenter ses réservoirs d'hydrogène, placés sous le toit, un accord a été signé avec l'entreprise de gaz industriels Linde, qui va mettre à disposition une station de distribution dans le Nord. Cette station, qui nécessite un investissement de 10 millions d'euros, sera financée par le gouvernement allemand, qui va également apporter 8 millions à la compagnie ferroviaire régionale de Basse-Saxe.

Gian-Luca Erbacci voit un potentiel au-delà de l'Allemagne. « *Aujourd'hui en Europe, 48 % du réseau ferroviaire est non électrifié et dépend de trains diesel qui émettent du CO2, déclare le membre du comité exécutif d'Alstom chargé de l'Europe. Sans être arrogant, on a l'ambition de remplacer une grande partie de ces trains diesel régionaux avec nos trains à hydrogène.* »

Concurrence chinoise

Le Danemark, les Pays-Bas ou la Norvège ont montré des signes d'intérêt et le secteur regarde de près cette innovation. Si Alstom est pionnier dans le train régional, son concurrent chinois, China Railway Rolling Stock Corporation ([CRRC](#)), a mis en service en octobre dans la ville de Tangshan un tramway à hydrogène, dont l'autonomie est cependant limitée à 40 kilomètres.

C'est précisément la taille et l'appétit du géant ferroviaire chinois qui ont conduit Alstom à accepter de [fusionner avec son rival](#) allemand Siemens. Ensemble, les deux leaders européens pèseront 15 milliards d'euros de [chiffre d'affaires](#), la moitié de CRRC, et emploieront plus de 60.000 employés. Alors qu'ils visent des synergies de 470 millions d'euros, ceux-ci craignent des coupes.

« Un actif qui trouvera sa place »

A Salzgitter, le plus gros site industriel d'Alstom au monde avec 2.500 salariés, on se veut serein. « *Siemens a observé le train avec beaucoup d'intensité, souligne Wolfram Schwab. Je pense donc que c'est vraiment un actif qui trouvera sa place dans le groupe combiné si la fusion est finalisée.* » [L'opération](#), soumise au feu vert des [autorités de la concurrence](#), doit être achevée fin 2018.

Thibaut Madelin

LE POINT – 12/11/2017

10 PSA signe un accord de production en Algérie



Le groupe automobile français pourra produire des véhicules en Algérie à partir de 2018, avec la construction d'une nouvelle usine à Oran.

[PSA](#) a conclu dimanche un accord de coentreprise à Alger avec trois partenaires algériens afin de produire dès 2018 des véhicules dans le pays. Les ministres des Affaires étrangères et de l'Économie, [Jean-Yves Le Drian](#) et [Bruno Le Maire](#), ont paraphé cet accord, au même titre qu'Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères algérien, et que le ministre de l'Industrie Youcef Yousfi, au terme d'un processus de deux ans de négociations.

Les premiers véhicules sortiront dès l'an prochain d'une nouvelle usine, installée dans la banlieue d'Oran (400 kilomètres à l'ouest d'Alger). "L'objectif est d'avoir un site totalement opérationnel en 2019", a déclaré Jean-Christophe Quemard, directeur de la région Moyen-Orient et [Afrique](#) de [PSA](#). D'ici cinq ans, 75 000 véhicules des marques [Peugeot](#) et Citroën devraient sortir chaque année des chaînes de montage, a-t-il indiqué, sans vouloir préciser dans l'immédiat quels modèles

y seraient produits. Le site devrait permettre "dans un premier temps" la création de 1 000 emplois directs et de nombreux emplois indirects en Algérie.

Un investissement de 100 millions d'euros

L'investissement total est de l'ordre de 100 millions d'euros pour la coentreprise, détenue à 49 % par PSA. Les 51 % restants sont répartis entre trois sociétés algériennes. Les entreprises étrangères ne peuvent investir en Algérie sans être associées avec un ou plusieurs partenaires locaux détenant la majorité des actions. PSA "veut mettre en place (...) un véritable écosystème" local, notamment par le développement d'une industrie locale en incitant les sous-traitants français à conclure des partenariats en Algérie, a expliqué Jean-Christophe Quemard. Un centre de formation pour "développer des compétences spécifiques à l'industrie automobile" est également prévu. [PSA ambitionne de vendre 700 000 véhicules par an d'ici 2021](#) dans la région Afrique-Moyen-Orient et 1 million d'ici 2025.

L'industrie automobile algérienne est née en 2012 d'un partenariat entre les autorités et Renault qui a ouvert fin 2014 la première usine automobile "made in Algeria". Cette filiale est devenue une priorité pour Alger, confronté depuis mi-2014 à la chute des prix du pétrole, source de 95 % des devises du pays, et les autorités ont contraint les concessionnaires à se doter d'une unité de production locale pour réduire la facture des importations. Mais en juillet, le prédécesseur de Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda, avait dressé un bilan catastrophique de l'industrie automobile locale. Il avait dénoncé des "importations déguisées" de véhicules en pièces détachées, simplement assemblés dans certaines usines.

LES ECHOS – 13/11/2017

11 Le Mondial du Bâtiment lance la maquette numérique pour tous



Le Mondial du Bâtiment, qui regroupait trois Salons internationaux dont Batimat au Parc des Expositions de Villepinte,

a fermé ses portes vendredi sur une fréquentation en hausse.

Jacques Mézard et Julien Denormandie se sont rendus au plus grand rendez-vous mondial du secteur, qui a fermé ses portes vendredi. Au menu : une maquette numérique pour tous et la promesse d'une réécriture totale du Code de la construction pour faciliter l'innovation.

L'édition 2017 du Mondial du Bâtiment, à Paris-Villepinte, s'est close vendredi sur un bilan positif. « Nous avons constaté une véritable mobilisation des professionnels français, dont la part est passée de 76 % à 78 % du total des visiteurs, de toutes les régions, avec 62 % venus hors d'Ile-de-France, et de tous les secteurs », se félicite Guillaume Loizeaud, directeur de ce rendez-vous, le plus important au monde dans la construction.

Parmi les quelque 370.000 visiteurs attendus, un tiers était des installateurs, 20 % des maîtres d'ouvrage, 17 % des distributeurs (soit quatre points de plus qu'en 2015) et 16 % des fabricants

(contre 14 % il y a deux ans). Au-delà de ces chiffres, « *on a assisté à une véritable mobilisation générale de toute la filière française* », ajoute le patron du Salon.

La peinture qui absorbe la chaleur

Si [la nouvelle dimension high tech du secteur](#) avait été largement mise en avant, « *ce qui a surpris tout le monde, et y compris nos deux ministres, c'est la révolution numérique qui, au-delà d'une expression toute faite, s'est pour la première fois et de façon spectaculaire exprimée concrètement dans tous les métiers* », souligne Guillaume Loizeaud.

L'innovation était le thème de la visite de Julien Denormandie. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre à la Cohésion des territoires était venu à la rencontre de plus d'une dizaine de PME créant les produits de demain, réunies pour la plupart dans l'espace Bâtiment du futur. Il a apprécié en connaisseur. Son coup de coeur ? « *Je suis ingénieur de formation, j'ai fait de la chimie, j'ai trouvé astucieuse la manière dont une nouvelle peinture emmagasinait la chaleur pour la restituer ultérieurement, en s'appuyant sur le principe du changement de phases via des microparticules* », admet-il, interrogé par « Les Echos ».

Refonte du Code de la construction

Au-delà des produits, le secrétaire d'Etat était là pour porter un message. « *Aujourd'hui, seulement 0,1 % du [chiffre d'affaires](#) de la construction est alloué à l'innovation, alors que cette dernière a un rôle majeur à jouer dans le secteur pour réduire les coûts et les délais de construction*, indique Julien Denormandie. *Le BTP est d'ailleurs aujourd'hui un des secteurs où les innovations sont les plus foisonnantes.* »

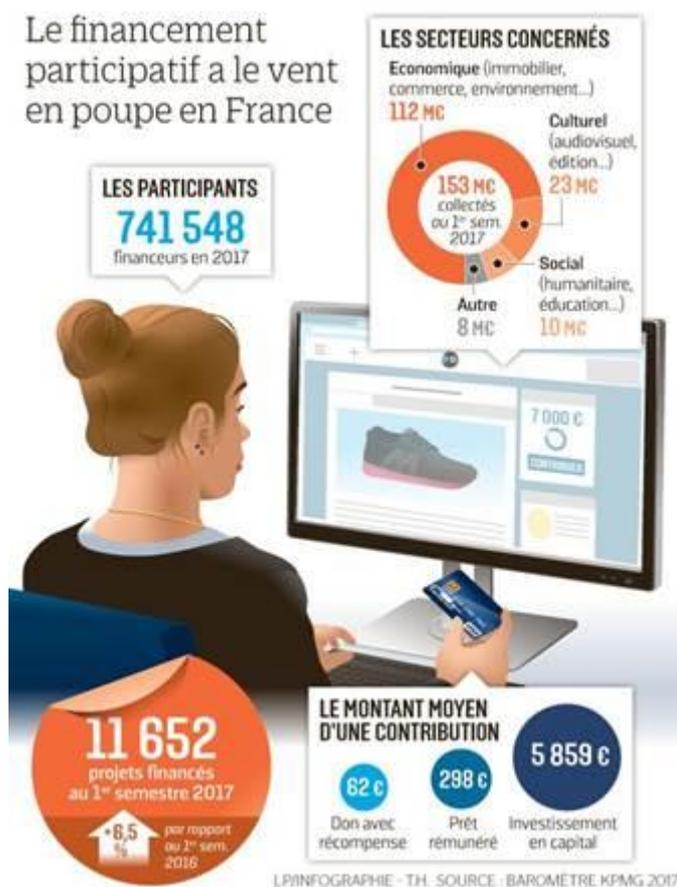
Pour les encourager et assurer leur diffusion, le gouvernement va s'employer à supprimer le carcan réglementaire qui entrave les nouveaux produits et modes de construction. « *Le projet de loi sur le logement qui sera présenté au Conseil des ministres en fin d'année va totalement réécrire le code de la construction de manière à ce qu'il fixe des objectifs (isolation, insonorisation, etc.) mais ne définisse plus la manière de les atteindre, afin de ne pas figer l'innovation*, indique-t-il. *Il faut donner aux professionnels la liberté d'imaginer les solutions* ».

Reste à fournir aux PME les moyens de suivre la transition numérique en cours. C'était l'objet de la visite du ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. La conception comme la réalisation se faisant de plus en plus via des maquettes numériques collaboratives partagées par les différents acteurs d'un même chantier, Jacques Mézard a participé au lancement, sur le Salon, de la plate-forme numérique développée et testée depuis un an par de grands acteurs dans le cadre du Plan de transition numérique dans le bâtiment. Objectif : la mettre gracieusement à disposition de tous, y compris les plus petites entreprises.

Antoine Boudet et Myriam Chauvot

LE PARISIEN – 13/11/2017

12 Pourquoi les banques draquent les sites de crowdfunding



Le financement participatif a le vent en poupe. Surfant sur la vague, BNP Paribas a donc décidé de faire alliance avec Ulule, le premier site européen de crowdfunding.

Le [crowdfunding](#) soulève les foules. Des milliers d'associations, de particuliers, d'entreprises font désormais appel au financement participatif, en un mot aux particuliers, pour financer leurs projets. Le tout sans avoir à pousser la porte d'une agence bancaire.

Et ça marche. Sous la forme de dons ou de prêts, plus de 153 M€ ont transité par ces sites Internet au cours du premier semestre. Les fonds collectés par les sites de crowdfunding ont ainsi bondi de 48 %. Une réussite bâtie, pour partie, sur la promesse de participer à une finance alternative.

Ironie de l'histoire, ces start-up sont toutes — ou presque — en train de se rapprocher des réseaux bancaires traditionnels. Après [le rachat de KissKissBankBank par la Banque postale](#) cet été, c'est au tour de BNP Paribas et d'Ulule de s'allier. La plus grande banque européenne et le plus gros acteur européen du financement participatif annoncent, ce matin, dans les colonnes du « Parisien » - « Aujourd'hui en France », une offre commerciale commune.

Faire le tri entre les bons et les mauvais dossiers à financer

« Les entrepreneurs qui réussissent leur campagne sur Ulule pourront avoir un accès privilégié à une demande de crédit équivalent au moins au montant de la campagne de crowdfunding », explique Sarah Corne, directrice du développement chez Ulule. « On examinera sous quarante-huit heures les demandes de prêt. Ils ne l'obtiendront pas automatiquement, mais le fait d'avoir réussi une campagne sur Ulule peut en faciliter l'obtention », souligne Laurent Monet, directeur marketing chez BNP Paribas. Avec, en plus, la gratuité pendant un an de services de base et un accompagnement personnalisé des entrepreneurs.

L'intérêt ? Pour les banques, un petit coup de jeune en s'associant à un mode de financement à la mode. « C'est aussi bien sûr une façon de toucher des gens qui ne seraient peut-être pas venus spontanément chez nous », souligne Laurent Monet. Là n'est pas le seul motif pour lequel le système bancaire traditionnel tente d'investir le créneau. « Il est important, aussi bien pour nous que pour le créateur d'entreprise de soutenir des projets viables. Or, lorsque l'on réussit une campagne de crowdfunding, cela prouve que l'idée séduit, c'est une forme de validation », explique Laurent Monet.

Bref, comme les banques n'aiment pas trop prêter aux canards boiteux, les sites de crowdfunding leur permettent de faire le tri entre les bons et les mauvais dossiers à financer. « Les sociétés de technologie financière sont plus performantes que les banques dans l'analyse des dossiers. Ces petites structures plus digitales, plus flexibles, sont plus à même de financer les petites entreprises, précise Damien Beurrier, directeur général de WeShareBonds, une plate-forme spécialisée dans le financement de PME. C'est aussi un moyen pour les banques d'être présentes sur un marché qui va grossir rapidement. »

Boris Cassel

L'OPINION – 13/11/2017

13 Altice-SFR: Patrick Drahi a-t-il perdu sa flûte enchantée ?



Patrick Drahi, nouveau président du conseil d'administration d'Altice.

Sur fond de baisse récurrente de ses performances opérationnelles, Altice-SFR doit regagner des clients en France pour rassurer le marché

Après avoir brillamment réussi l'introduction en Bourse d'Altice début 2014 et levé sans problème quelque 51 milliards d'euros d'emprunts, Patrick Drahi inquiète les investisseurs. Le cours du géant des télécoms a fondu de 36 % en six séances. Le tycoon qui en détient 60 % a vu sa fortune fondre de 5 milliards d'euros.

« Ce qui fait le succès d'une entreprise, c'est une stratégie constante, la stabilité managériale et des équipes motivées ». Interrogé ce dimanche sur la tempête boursière qu'affronte Altice depuis dix jours, le PDG d'Orange, Stéphane Richard, a défini en creux les fragilités de son concurrent. Trois ans après le rachat de SFR à Vivendi, Patrick Drahi vient de nommer [son quatrième patron à la tête](#) de l'opérateur télécoms. Un changement précipité par la défiance des investisseurs face aux mauvaises performances du troisième trimestre, qui a fait s'effondrer de 36 % le cours d'Altice en six séances. Cette [instabilité managériale](#) s'inscrit dans la ligne de la fin de l'ère Vivendi qui avait déjà vu quatre PDG se succéder chez SFR entre 2012 et 2014, juste avant la cession de l'opérateur.

Ce changement de patron à répétition par Patrick Drahi apparaît davantage comme une résultante de la difficulté à trouver la bonne stratégie pour SFR, que comme une succession d'erreurs de casting. L'opérateur ne perd d'ailleurs pas seulement son « chief executive officer » à intervalles réguliers. Récemment, le responsable Fibre ainsi que ceux des activités grand public (B2C) et

entreprises (B2B) ont été remerciés, preuve des tâtonnements du numéro deux du marché français. « Le groupe ne parvient pas à stabiliser son business, le service se dégrade, les changements stratégiques sont permanents », tranche un analyste, lapidaire.

Sur le papier, ses patrons successifs ne manquaient pas d'envergure. Eric Denoyer, qui avait fait le succès de Numericable en tandem avec Patrick Drahi, est sacrifié fin 2015 après la perte de quelque 1,2 million de clients en douze mois. [Michel Paulin](#), un autre X-Télécoms venu de la filiale d'Orange en Afrique du Nord, lui succède début 2016. Pas pour très longtemps. Il jette l'éponge en septembre, officiellement pour convenances personnelles. Selon nos informations, ce brillant dirigeant s'est senti étouffé et asphyxié par le management d'Altice, sa maison-mère, qui lui mettait trop de pression. Il aurait déclaré aux hiérarques du groupe : « Vous m'avez recruté comme chief executive officer de SFR [véritable patron au sens anglo-saxon], je ne suis qu'un simple chief operating officer [gestionnaire]. Cela ne m'intéresse pas. »

Analystes sceptiques. Michel Combes, directeur général d'Altice et président de SFR depuis août 2015, sera un patron opérationnel encore plus éphémère de l'opérateur. Remplaçant de Michel Paulin depuis septembre, l'ancien patron de Vodafone Europe et d'Alcatel-Lucent est limogé deux mois plus tard. La saga continue. Mais après trois [X-Telecoms aguerris comme lui](#), [Patrick Drahi](#) promet un profil très différent. [Alain Weill](#), diplômé de sciences-éco et d'HEC, un entrepreneur de 56 ans qui a fait toute sa carrière dans les médias. Symbole, sans doute, de la stratégie de convergence entre les contenus et les contenants voulue par Altice.

La Bourse y croira-t-elle encore ? Certains analystes restent sceptiques sur l'apport des contenus dans la conquête de nouveaux clients. Ils soulignent, par exemple, que l'apport d'Altice Studio (quelques films en exclusivité) et de huit autres chaînes n'a pas fait d'étincelles. Quant à la Ligue des Champions, elle n'arrivera que dans un an chez SFR. D'ici là, il sera sans doute difficile d'attirer des clients haut de gamme, ce qui reporte d'autant les espoirs d'une remontée du revenu par abonné (Arpu). Pour sa part, Stéphane Richard estime qu'« on ne peut pas tout faire en même temps », avoir une stratégie offensive dans les contenus et améliorer la qualité du réseau.

Pour résoudre cette équation, Patrick Drahi compte sur son plus vieil associé, Armando Pereira. Outre la gestion des télécoms de SFR qu'il exerce depuis deux mois, et où il a rapidement fait le ménage chez les patrons de branche, il est désormais « COO » de toutes les activités télécoms d'Altice. Au lendemain de ces annonces, l'action a encore perdu 3,4 %. La promotion de ce coupeur de tête doublé d'un cost killer n'a pas encore convaincu les investisseurs.

Reconquête. Malgré ses déboires, SFR demeure un acteur de poids dans le paysage des télécoms, avec 20,2 millions d'abonnés et 25,6 % de part de marché dans le mobile à fin juin. Il reste [un solide numéro deux devant Bouygues Telecom \(17,3 %\)](#) et Free (16,7 %) mais loin derrière Orange (40,4 %). Dans le fixe, il occupait la troisième place, là encore loin derrière Orange mais à une encablure de Free, avec 5,9 millions d'abonnés et 21 % de part de marché. Réalisant près de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 3,8 milliards de résultat d'exploitation (ebidta), le plus gros actif d'Altice a encore de l'allure. Mais il doit absolument inverser la tendance car la reconquête des clients est un préalable indispensable à celle des investisseurs.

Quoi qu'il en soit, la tempête boursière devrait laisser des traces. « Après une phase soutenue d'acquisitions, nous ouvrons un nouveau chapitre, celui de la méthode, commente-t-on chez Altice. Nous savons comment résoudre ce qui ne fonctionne pas en France. Nous allons prendre le temps de régler ces problèmes, avec discipline. » Le marché n'attend que cela.

SFR, le carré rouge devenu mouton noir des télécoms :

<http://www.lopinion.fr/edition/economie/sfr-carre-rouge-devenu-mouton-noir-telecoms-137598>

[Renaud Belleville](#) et [Muriel Motte](#)

14 Suppression de postes en vue dans les centres d'appels d'Orange



Le PDG de l'opérateur, Stéphane Richard, ne s'est toutefois pas avancé sur l'ampleur de la baisse envisagée, ni sur son calendrier.

Moins d'appels, donc moins de personnels. C'est avec cette équation en tête que le patron d'Orange Stéphane Richard a annoncé ce dimanche que le géant des télécoms français allait « *progressivement réduire* » ses effectifs dans ses centres d'appels, qui comptent au total 20.000 employés.

« *On a un nombre d'appels dans les centres qui est réduit fortement de plus de 10 % chaque année, ça n'aurait pas de sens de conserver les mêmes effectifs* » dans ces plateformes, a expliqué Stéphane Richard au cours de l'émission « Le Grand Jury » sur RTL-LCI-Le Figaro, sans préciser l'ampleur de la baisse envisagée.

Pas de chiffre ni de calendrier

« *On va réduire progressivement les effectifs dans les centres d'appels, je ne vous dis pas qu'on va fermer tel site ou tel site* », a-t-il justifié. La baisse des appels de la part des abonnées s'explique notamment par le fait qu'une partie d'entre eux trouvent de l'assistance sur internet.

Le [PDG](#) d'Orange ne s'est toutefois pas avancé sur l'ampleur de la baisse envisagée, ni sur son calendrier, préférant s'adapter « *année après année aux besoins de l'entreprise* ». A l'échelle du groupe, « *les effectifs baissent légèrement chaque année* » car « *on ne remplace pas tous les départs à la retraite* », a-t-il encore dit. « *Mais en même temps [...] on recrute : globalement le groupe Orange recrute 10.000 nouveaux collaborateurs chaque année* ».

Le groupe de télécoms emploie environ 90.000 personnes en France et 140.000 dans le monde. [Sur les neuf premiers mois de l'année](#), il a vu ses ventes progresser de 0,5 %, à 30,55 milliards d'euros, sous l'effet notamment d'une bonne tenue de ses marchés européens.

::: SOCIÉTÉ

15 Jean-Michel Blanquer : «L'autorité doit être rétablie dans le système

scolaire



Réforme du bac, discipline, laïcité... le ministre de l'Education nationale s'explique face à nos lecteurs. Interview.

Le ministre de l'Education nationale, [Jean-Michel Blanquer](#), s'attaque ce lundi à [la refonte du baccalauréat](#), en lançant une vaste consultation de la communauté éducative. Il a accepté de répondre aux questions de lecteurs du « Parisien - Aujourd'hui en France » sur ce dossier sensible, mais aussi sur la discipline à l'école, [la radicalisation](#) en milieu scolaire, [la polémique sur la grammaire](#), le numérique...

Le baccalauréat : «Il faut en finir avec le bachotage»

Dorian Sammut, 27 ans, étudiant en finances. Quel est l'objectif de la réforme du bac que vous lancez ?

Jean-Michel Blanquer. Sur ce sujet, une consultation démarre (*NDLR : ce lundi*) avec tous les acteurs de la communauté éducative. On se donne du temps pour consulter. On en annoncera le résultat en février. Globalement, le baccalauréat doit reprendre plus de sens. Les Français, à juste titre, sont d'assez fervents défenseurs de cet examen. Mais on voit bien que le bac tel qu'il existe aujourd'hui est arrivé à la fin d'une époque et qu'il faut passer à autre chose. Il faut en finir avec le bachotage, pour lui redonner du sens. Qu'il soit un tremplin vers le supérieur pour les élèves.

Jean-Louis Baduel, 70 ans, manager retraité. Est-il question de supprimer les filières L, ES et S au lycée ? Et si oui, par quoi allez-vous les remplacer ?

La disparition des filières L, S et ES est une option mais parmi bien d'autres, Tout est ouvert, on verra bien quel sera le fruit de la consultation. Notre fil directeur est surtout d'aboutir à quatre matières pour les épreuves finales du bac. Le reste des notes serait obtenu au cours de la scolarité selon des modalités qui garantiront l'égalité des conditions de passation sur l'ensemble du territoire. Le bac doit à la fois certifier une qualité atteinte à la fin de l'enseignement secondaire, mais aussi aider à réussir par la suite. Le fait d'avoir des matières en contrôle final doit normalement permettre que chacun cultive son excellence, dans un domaine donné qu'il ou elle aurait choisi.

Francis Janou, 51 ans, professeur des écoles. [La réforme en cours de l'admission post-bac](#) va-t-elle donner aux enseignants un rôle de conseillers d'orientation ? Donneront-ils des conseils aux élèves sur les voies qui débouchent sur des métiers ?

Oui, c'est normal que les enseignants soient dans ce rôle, avec d'autres. Cela fait partie de leur fonction. L'orientation passe par des tâtonnements, des essais, des erreurs. D'où l'importance d'être entouré par le monde adulte, en premier lieu la famille, mais aussi les professeurs et la communauté éducative dans son ensemble. Ils ne sont pas omniscients — personne ne l'est — mais ils peuvent être des guides. Il va aussi y avoir des évolutions du système. L'apprentissage par exemple pourra être proposé plus systématiquement. Il devra être présent sur la plate-forme d'affectation des élèves en classe de seconde.

Le climat scolaire et le vivre ensemble : «Nous allons créer des unités laïcité»

Michel Jeanlin, 55 ans, consultant. Nos enfants aiment l'école et ont plaisir à apprendre, mais, pour cela, ils ont besoin d'un climat scolaire serein. Comment faire pour qu'il existe

dans tous les établissements, qu'il n'y ait pas de violences, de [harcèlement](#) ?

Par une approche équilibrée reposant sur deux pieds, le bonheur et l'autorité. D'un côté, l'école doit être un lieu où l'on s'épanouit, où l'on vient avec plaisir. Elle doit être une école de la confiance. La France ne connaît pas suffisamment cette dimension. De l'autre côté, l'autorité doit être rétablie dans le système scolaire. Quand je suis arrivé, j'ai demandé à tous les chefs d'établissement d'organiser des conseils de discipline chaque fois que c'est nécessaire, car ce n'était pas systématiquement fait. Pendant longtemps, le nombre de conseils de discipline a été un indicateur de l'établissement. S'il y en avait peu, c'est qu'il n'y avait pas de problèmes, s'il y en avait beaucoup, c'est que ça allait mal. Alors qu'en réalité ça ne veut rien dire ! Si vous n'en faites pas juste pour briser le thermomètre, vous dégradez encore plus le climat scolaire. Je ne souhaite pas qu'il y en ait beaucoup, mais que cette sanction soit possible, pour que la force soit du côté du droit. C'est ainsi qu'on défend les plus faibles.

Morgane Heurtier, 19 ans, étudiante en marketing. On commémore ce lundi [les attentats du 13 novembre 2015](#). On parle de la radicalisation de certains élèves, mais aussi des personnels de l'Éducation nationale. Avez-vous des données sur ce phénomène ?

On n'a pas encore de chiffres sur la radicalisation dans les établissements, mais il est vrai qu'il existe des problèmes de ce type. A chaque fois qu'il y a atteinte à la laïcité dans une école, un collège ou un lycée, le professeur concerné ne doit plus se retrouver seul. Il faut qu'il puisse tout de suite en référer au chef d'établissement. Si ce dernier ne parvient pas à créer de cohésion sur le sujet, il doit pouvoir faire appel au rectorat voire remonter au ministre. Si un professeur de SVT a des élèves qui contestent le fait que la Terre tourne autour du Soleil, soit il réussit à gérer la situation, soit il a besoin d'être aidé. C'est pourquoi nous sommes en train de préparer la création d'unités laïcité qui seront effectives avant la fin de l'année. Cela permettra de renverser la vapeur. L'école doit être le moteur de l'esprit scientifique et de l'esprit républicain.

Jordan Illouz, 28 ans, avocat. Comment, concrètement, fonctionneront ces unités laïcité ?

Il s'agit d'équipes spécialisées qui interviendront dans les établissements. Il y aura une dimension juridique, pédagogique, pratique et psychologique. Les professeurs ont parfois besoin d'un conseil, d'une expertise devant certaines situations. Il est primordial que la réponse apportée puisse être la même dans tous les établissements. L'intervention peut aussi être nécessaire pour afficher la règle de droit et créer les conditions d'un dialogue apaisé. On doit sentir la solidité de l'institution et éviter la solitude de son représentant, que ce soit un professeur ou un chef d'établissement. Beaucoup se sentent isolés par rapport à ces problèmes, nous devons travailler pour solidifier l'unité des adultes en face de certaines provocations.

Le numérique : «Jusqu'à 7 ans, des écrans au minimum»

Francis Janou. On n'entend plus parler du plan numérique, mis en place par le précédent gouvernement pour équiper les collèges et les écoles...

L'école doit faire une place importante aux technologies avec discernement. L'équipement en tablettes n'est pas l'alpha et l'oméga de ce qu'il y a à faire. Je ne pense pas que l'école doive aller vers le tout-numérique. Il doit être utilisé différemment selon les âges de la vie, et notre objectif doit d'abord être de bien former les professeurs sur ce sujet. J'ai sur mon bureau des rapports de santé sur l'addiction aux écrans, la perte de concentration des enfants, l'affaiblissement des pratiques de lecture et des exercices physiques. Jusqu'à 7 ans, les écrans doivent être présents au minimum, sans toutefois qu'on s'en interdise l'usage, de manière ciblée. On peut aussi utiliser le numérique sans avoir recours à des écrans. Les robots, par exemple, peuvent faciliter la socialisation des enfants autistes dans les petites classes.

Michel Jeanlin. On assiste à un accroissement des prescriptions d'orthophonie. Ne pourrait-on pas faire en sorte que les orthophonistes se déplacent dans les classes plutôt que les écoliers perdent une demi-journée de cours dès qu'ils ont une séance ?

Nous travaillons actuellement avec la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, pour que davantage de médecins soient présents dans les établissements scolaires. Pour autant, il n'est pas normal qu'on assiste à une telle inflation du besoin en orthophonistes à l'école primaire. Il y a des vrais et des faux besoins en orthophonie, des vraies et des fausses dyslexies. On surmédicalise des sujets qui ne sont pas médicaux et, en même temps, on n'arrive pas à médicaliser des sujets qui, eux, le

sont réellement. Cette inflation est un symptôme des problèmes que j'essaie de traiter : si on n'a pas suffisamment appris à l'enfant à bien analyser une phrase, si on l'a fait entrer dans la lecture en lui faisant photographier mentalement des mots, au lieu de lui donner une vraie conscience rigoureuse des lettres et des sons, on peut provoquer de la dyslexie. Et cela touche d'abord les plus fragiles.

La grammaire : «J'assume d'être assez néo-classique»

Francis Janou. Des professeurs ont annoncé qu'ils n'enseigneraient plus la règle « le masculin l'emporte sur le féminin ». Qu'en pensez-vous ?

Le sujet de l'égalité femmes-hommes est extrêmement important. Et c'est une vraie question ! Nous allons beaucoup agir pour cette cause. Je regrette que ce sujet soit en permanence détourné par de fausses polémiques qui nous épuisent en débats extrêmement vains. Les règles relatives à la langue française se créent par l'usage, d'une part, et l'Académie française, d'autre part. Ce sont les seuls arbitres. Les questions de grammaire renvoient à des règles du jeu de la vie en société, on ne peut pas avoir [des personnes qui prennent des initiatives pour les changer de leur propre chef](#). Le vrai combat pour l'égalité et le progrès, c'est de faire en sorte que notre langue soit transmise à nos enfants de manière claire, structurée et précise. J'assume d'être assez néoclassique sur ces sujets, quitte à être moderne sur d'autres. Mais, en l'occurrence, être néoclassique, c'est être progressiste, être attaché fondamentalement à ce que les élèves, notamment les plus défavorisés, s'appuient sur une langue française structurée qui leur permet, tout simplement, d'être bien dans la vie.

Les enseignants : «Une prime de 3 000 euros»

Jordan Illouz. J'ai été marqué par ma prof de maths de seconde. Elle n'arrivait pas à tenir sa classe. A la fin de l'année, elle m'a confié qu'on ne le lui avait jamais appris... Comment se fait-il que l'on n'enseigne pas davantage la pédagogie aux enseignants ?

La formation des professeurs fait partie des principaux facteurs de réussite du système scolaire. Elle doit évoluer pour aller vers ce qu'il se fait de mieux dans le monde grâce à la recherche. Elle doit aussi s'appuyer sur des praticiens. En clair, ceux qui interviennent devant les futurs professeurs doivent eux-mêmes enseigner devant une classe. C'est un peu le même principe qu'en médecine : le professionnel qui vous soigne a été formé par des confrères au courant des derniers articles parus sur le foie ou l'estomac et qui, en même temps, officient à l'hôpital avec de vrais patients. Je souhaite également qu'on puisse repérer les vocations et les encourager le plus tôt possible, à travers des bourses ou des contrats de travail, notamment pour les 50 000 assistants d'éducation qui doivent être le vivier des futurs professeurs.

Morgane Heurtier. Comptez-vous recruter des enseignants plus chevronnés pour les quartiers sensibles ? Ne serait-il pas souhaitable de les augmenter, sachant qu'ils sont parmi les moins bien rémunérés d'Europe ?

J'ai prévu une prime annuelle de 3 000 € net pour les professeurs des réseaux de l'éducation prioritaire renforcée. Nous devons encore discuter avec les organisations représentatives, mais elle devrait commencer à se déployer en 2018. L'enjeu, avec ces primes, c'est d'avoir des profils variés (jeunes, moins jeunes) et des équipes stables au sein des écoles et des collèges les plus difficiles, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Et les autres enseignants, seront-ils aussi mieux payés ?

Il y a des perspectives d'évolution de carrière. Et elles devront être plus fortes à l'avenir. Les augmentations ne doivent pas être envisagées seulement de manière globale, sur la base du point d'indice par exemple, mais aussi de manière différenciée. Je n'ai aucune difficulté à me qualifier de ministre des professeurs. Au contraire ! Si j'arrive à rendre les enseignants plus heureux, j'arriverai aussi à rendre les élèves plus heureux.

Le calendrier scolaire : «Bientôt un plan mercredi»

Michel Jeanlin. Vous avez autorisé les villes à repasser à quatre jours de classe par semaine. Chez moi, ça vire au casse-tête pour les familles recomposées. Une harmonisation nationale ne serait-elle pas souhaitable ?

Je ne le crois pas. La situation que j'ai trouvée était très hétérogène (vendredi après-midi sans école ici, classe le samedi matin ailleurs...) et les problèmes familiaux que vous décrivez existaient déjà. 80 % des gens sont satisfaits de l'assouplissement des rythmes que nous avons proposé. Après, on n'arrivera jamais à un schéma qui satisfasse tout le monde...

Ne vaut-il pas mieux être à l'école plutôt que regarder la télé chez papy et mamie le mercredi ?

Une énergie considérable et beaucoup d'argent ont été dépensés pour passer à la semaine de quatre jours et demi, sur la foi d'arguments non vérifiés. A mes yeux, l'important est plutôt de faire en sorte que les enfants fassent quelque chose d'intelligent et d'utile sur le temps périscolaire. C'est pourquoi je prépare un plan mercredi, en lien avec les ministres de la Culture et des Sports, Françoise Nyssen et Laura Flessel. L'objectif est de venir en appui des collectivités pour que tous les mercredis de France soient riches en activités culturelles et sportives de qualité.

A condition d'avoir les moyens d'y inscrire ses enfants...

C'est pour cela qu'il faut des propositions gratuites, avec des moyens concentrés et cohérents de l'Etat et des collectivités.

Est-ce que vous serez aussi le ministre de la réforme des vacances ?

Vous voulez dire : est-ce que je vais cesser d'être ministre ? Non, je plaisante ! Nous allons effectivement lancer une concertation appelée « le temps et l'espace de l'enfant et de l'adolescent au XXI^e siècle ». Cette réflexion sera longue — elle devrait durer plusieurs mois —, car il n'y a pas d'urgence sur ce sujet et que nous devons avoir une analyse en profondeur susceptible de créer un large consensus. En tout cas, je ne vais pas décider d'un claquement de doigt, seul dans mon bureau, de modifier le calendrier scolaire.

Le président Macron : «Il a l'air d'être toujours en forme»

Julien Flick, 40 ans, régisseur de cinéma. Vous avez été directeur général de l'enseignement scolaire sous Luc Chatel, vous avez inspiré la politique éducative de Nicolas Sarkozy, vous êtes proche d'Alain Juppé et de l'Institut Montaigne. En un mot, est-il tabou de dire que vous êtes un homme de droite ?

J'ai aussi été proche d'une cinquantaine d'autres choses. Par exemple, j'ai énormément travaillé sur l'Amérique latine... C'est tellement réducteur de me présenter ainsi. S'il y a une chose à laquelle je suis particulièrement attaché, c'est mon indépendance d'esprit. C'est ce que je prône aussi pour les élèves. Nous leur devons d'apprendre à penser par eux-mêmes et non selon des stéréotypes. J'ai toujours eu beaucoup de mal à me situer sur l'axe gauche-droite, et c'est pour cette raison que je me suis senti si à l'aise avec la candidature d'Emmanuel Macron. J'ai été « en-même-temps-tiste » sans le savoir... Je n'apprécie pas de me faire cataloguer dans un camp. Maintenant, c'est vrai que ça ne me fait pas peur de prendre des positions classées à gauche et classées à droite. Et je remarque que je subis plus d'hostilité quand elles sont dans la deuxième catégorie.

Est-ce qu'Emmanuel Macron vous a proposé le ministère de l'Education avant son élection ?

Il a lu mon livre « L'Ecole de demain » fin 2016. Il était intéressé. Nous nous sommes vus — on ne se connaissait pas avant — et le courant est tout de suite passé. C'est à lui de dire si cela a eu une influence, en tout cas je suis en phase avec toutes les dimensions de son programme, et notamment avec la mesure du dédoublement des classes de CP en zones d'éducation prioritaire, qui figure dans mon livre.

Morgane Heurtier. Vous êtes un peu le chouchou du président...

Ce qui est certain, c'est qu'on s'entend extrêmement bien. J'ai le sentiment d'avoir sa confiance,

les discussions avec lui sont absolument passionnantes, je suis très heureux d'être dans le gouvernement qu'il a formé avec le Premier ministre.

On dit qu'il envoie des SMS à 3 heures du matin à ses ministres. En avez-vous reçu ?

C'est vrai qu'il communique facilement. Vous savez, vous pouvez tout à fait éteindre votre portable, je ne pense pas qu'il vous le reproche. Il doit peu dormir, pourtant il a l'air d'être toujours en forme. J'étais récemment [en Guyane](#) avec lui. Malgré les très fortes chaleurs, le décalage horaire, le voyage en avion, il était frais et disponible dès notre arrivée, capable d'enchaîner les réunions techniques de trois heures, de rester des heures à discuter sous le soleil et, après tout ça, vous avez toujours l'impression qu'il vient de commencer sa journée.

Par Christel Brigaudeau, Laurence Le Fur, Vincent Mongaillard, Joffrey Vovos

::: SOCIAL

LES ECHOS – 13/11/2017

16 Emploi des handicapés : l'urgence d'une réforme en profondeur



Les lois de 1987 et de 2005 qui imposent aux entreprises d'employer au moins 6 % de personnes handicapées ne sont plus adaptées. Le Conseil national handicap prône la mise en place d'un système de type assurantiel.

Taux de chômage au plus haut, modèle de financement à bout de souffle, prise en charge inadaptée : la semaine européenne pour l'emploi des handicapés, qui démarre ce lundi, ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Le gouvernement sait qu'il ne pourra pas faire l'économie d'une réforme en profondeur. Une réforme que le Conseil national handicap (CNH), fondé en 2003 à l'initiative de Jacques Chirac, anticipe en proposant de passer du régime de sanction actuel à un [système assurantiel proche de celui qui prévaut pour les accidents du travail](#) . Au moment où la loi de 1987 fête ses trente ans.

A l'époque, l'objectif de ce texte était clair : faire fondre le taux de chômage des handicapés, alors le double de la moyenne nationale, tous publics concernés. La solution avait pris la forme d'une obligation pour les entreprises privées de plus de 20 salariés de compter au moins 6 % de handicapés parmi leurs effectifs, sauf à payer une contribution à l'Agefiph, un fonds créé pour cela.

En 2005, l'obligation a été étendue aux employeurs du public, donnant naissance au Fiphfp, l'équivalent pour l'administration de l'Agefiph.

Ressources tarées

Depuis, Agefiph et FIPHFP ont pu financer d'innombrables actions d'insertion mais le système est victime de son succès. [Leurs ressources se sont dramatiquement tarées](#) aujourd'hui au fur et à mesure des progrès accomplis par les employeurs (les taux d'emploi sont de 5,3 % dans le public

et d'un peu plus de 4 % dans le privé). En 2017, les deux fonds présentent un déficit financier de 110 millions, auquel il faut ajouter 58 millions prélevés par l'Etat, selon le CNH.

Les questions de trésorerie ne sont, en fait, que l'arbre qui cache la forêt des nombreux problèmes. Le recul de l'âge de la retraite est allé de pair avec l'explosion des maladies chroniques chez les employés. Certaines entreprises vertueuses ont tendance à ne plus rien faire une fois les 6 % atteints. La plupart ont souvent privilégié le maintien dans l'emploi de leurs propres salariés handicapés au détriment de recrutements. Qui plus est, le taux uniforme de 6 % ne tient pas compte des caractéristiques propres aux handicapés, en moyenne moins diplômés que le reste de la population...

Fort de ce constat connu depuis quelque temps déjà, le CNH n'a pas attendu pour réagir. Dépité que la loi El Khomri en 2016 ait zappé le volet handicap, il a considéré qu'il devait être force de propositions, rappelle Hervé Allart de Hees, son secrétaire général et par ailleurs [PDG](#) de Delat Process.

Systeme assurantiel

Considérant que n'importe qui durant sa vie professionnelle peut être concerné, le CNH propose d'instaurer un système assurantiel dans lequel toutes les entreprises - y compris celles de moins de 20 salariés - seraient assujetties à une cotisation universelle fixe assise sur la masse salariale.

Cette contribution pourrait être fixée à 0,1 %, pour se caler sur ce que rapportent les ressources provenant du public et du privé. Mais c'est insuffisant pour financer tous les besoins, argumente Hervé Allart de Hees. L'idée serait alors d'ajouter une contribution variable selon le comportement de l'employeur : plus il se rapprocherait du taux d'emploi fixé pour son secteur d'activité ou le type de sa fonction publique et moins il payerait.

En clair, [une sorte de bonus malus, qui ressemble fort à celui que l'exécutif envisage pour freiner le recours aux contrats courts](#) . Le gouvernement ira-t-il jusque-là ? Le CNH a pu en tout cas partager ses idées avec les inspections générales des finances et des affaires sociales (IGF et Igas) chargées de plancher sur une refonte du modèle par le gouvernement précédent.

Alain Ruello

LES ECHOS – 13/11/2017

17 Sophie Cluzel : Handicap : «Nous devons changer le regard du chef d'entreprise »



Sophie Cluzel veut mobiliser les politiques de l'emploi de droit commun au service des personnes handicapées.

Trente ans après la création de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, il y a 18% de chômeurs handicapés, deux fois plus que la moyenne nationale, et ce taux a grimpé. Pourquoi ?

En période de crise, le chômage des travailleurs handicapés est la variable d'ajustement. Leur recrutement et leur maintien dans l'emploi nécessite du sur mesure, d'autant plus qu'ils sont moins qualifiés. La bonne nouvelle, c'est que les syndicats de salariés et le patronat ont décidé de s'emparer de la dimension du handicap dans le dialogue social. Je les ai reçus vendredi pour une première séance de travail. C'est une grande première car jusqu'à présent les partenaires sociaux n'avaient jamais été réunis par la ministre en charge du handicap. Nous aurons aussi bientôt dans chaque ministère un haut fonctionnaire chargé de diffuser la politique du handicap.

Le gouvernement va investir dans les compétences et la formation professionnelle, avec deux plans à 15 milliards d'euros. Y aura-t-il un fléchage des fonds vers le handicap ?

Nous voulons aller vers une politique beaucoup plus incitative pour faire en sorte que les personnes handicapées, 15% de la population, bénéficient des politiques publiques comme tout le monde. Pour cela, il faut communiquer vers l'extérieur mais aussi vers les personnes handicapées qui s'autocensurent. Il faut également lutter contre l'usure sociale : les personnes handicapées renoncent aux études supérieures, parce qu'il faut déjà se bagarrer jour et nuit par exemple pour accéder physiquement aux salles de cours.

Comment faire pour qu'il y ait plus d'apprentis handicapés ?

Seuls 2% des jeunes handicapés sont en apprentissage, contre 7% dans toute la population. C'est trop peu, d'autant plus qu'il s'agit d'un levier pour l'emploi particulièrement efficace pour eux.

Le taux d'emploi de handicapés dans les entreprises privées n'est que de 3,3%, malgré une obligation légale de 6%. Frilosité ?

Oui, les entreprises sont frileuses ! Un jour, un DRH m'a dit qu'il n'embauchait plus de handicapés car il avait eu une mauvaise expérience. Depuis quand cesse-t-on de recruter des personnes valides parce qu'une fois, ça ne s'est pas bien passé ? Quand on accueille une personne handicapée, il faut préparer son arrivée, mais en fin de compte cela profite à tout le monde. J'ai visité l'entreprise Andros en Eure-et-Loir il y a trois semaines. Elle a embauché 7 autistes non verbaux en CDI. Il a fallu aménager les postes, créer des parcours fléchés avec des pictogrammes et des signaux lumineux, installer des chariots élévateurs, améliorer le management. Résultat, la société a gagné en productivité. Et les efforts pour simplifier la compréhension des consignes ont servi à tous. C'est ainsi que l'on crée une société inclusive. Nous devons changer le regard, embarquer le chef d'entreprise dans l'embauche et le maintien en emploi de personnes handicapées. D'autant plus qu'elles vont être nombreuses à arriver sur le marché du travail car la loi de 2005 leur a ouvert l'accès à l'école ordinaire.

Mais comment persuader l'employeur ?

Il faut d'abord faire monter en qualification les personnes handicapées, qui sont deux fois moins qualifiées que la moyenne. Puis accompagner l'employeur. Nous avons déjà 1.000 « emplois accompagnés », ce n'est pas énorme, mais cette expérimentation nous permettra d'avoir un retour sur les besoins des entreprises, que nous connaissons mal. Nous voulons créer de vrais « job coaches », des accompagnateurs qui monteront en compétences au service non pas d'une personne, mais du collectif de travail.

Ne craignez-vous pas un regain de chômage chez les handicapés avec la baisse du nombre de contrats aidés et du niveau de subvention ?

Ce n'était pas une politique d'insertion durable. Il y a d'autres façons de mettre le pied à l'étrier : l'apprentissage, l'alternance, la reconnaissance de la qualité de vie au travail... Il y a trop de

protections, et pas assez d'émancipation dans la gestion du handicap en France. Il faut sortir de cet enfermement. Montons sur les barricades !

Les deux fonds qui soutiennent l'emploi handicapé dans les entreprises privées et publiques, l'Agefiph et le Fiphfp, ne collectent plus assez d'argent pour faire face aux dépenses croissantes de compensation. Comment faire ?

L'objectif de 6% était indispensable pour diffuser une culture du handicap, mais cela plafonne aujourd'hui. Il faut rénover la déclaration d'obligation et les quotas. Toutes les options sont ouvertes. Certains secteurs se sont mieux adaptés que d'autre, la grande distribution, par exemple, davantage que l'industrie ou la high-tech. Il faudra flécher les emplois vers la transition numérique ou écologique, la création d'entreprise. En revanche, je ne crois pas que ce soit le rôle de l'Agefiph de financer la formation, qui doit s'inscrire dans les politiques de droit commun.

Solveig Godeluck

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 13/11/2017

18 Banlieues : Emmanuel Macron entame sa séance de rattrapage



Sarcelles (Val-d'Oise), le 27 avril. Durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait envoyé des signaux aux banlieues... Depuis, trop peu d'engagements ont été pris en direction des quartiers en difficulté, estiment les élus et les associations.

Emmanuel Macron, qui a jusqu'ici déçu les élus et les associations, s'exprimera mardi sur la politique de la ville. Il est ce lundi à Clichy.

Le président va (enfin) parler des banlieues. Déjeuner avec une trentaine d'acteurs concernés à l'Elysée ce lundi, déplacements à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), puis à Roubaix et Tourcoing (Nord), où il doit prononcer un discours mardi... Six mois après son élection, Emmanuel Macron va, dicit l'Elysée, « livrer sa vision de la politique de la ville ».

C'est peu dire qu'[elle est attendue](#). En déclarant sa candidature à la présidentielle à Bobigny (Seine-Saint-Denis), le candidat Macron avait envoyé « un signal fort ». Et puis... Le sujet s'est comme évaporé. « Nos villes ont été ignorées. Je savais que ce serait une bagarre. Mais à ce point-là... » lâche la maire LR de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), Catherine Arenou. Les [coups de rabet sur les dotations](#), les contrats aidés ou [l'APL](#), l'absence d'un ministre dédié à la Ville ou la vacance à la tête de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) ont laissé des traces. « On a eu le sentiment que l'Etat baissait la garde », confie le député du Val-d'Oise, François Pupponi.

Et les ministres chargés du sujet, Jacques Mézard et Julien Denormandie, bien qu'ils martèlent les engagements pris (budget « sanctuarisé », contrats aidés octroyés en priorité) peinent à enrayer l'idée que le pouvoir délaisse les quartiers en difficulté. « A l'écoute », mais « déconnectés », déplorent les élus qui échangent avec eux. De toute façon, glissait il y a peu un familier du pouvoir,

« tant que l'on n'a pas persuadé Macron de donner un élan, cela ne sert à rien ». « C'est lui le taulier ! » résume le maire de Sevran, Stéphane Gatignon.

Les attentes sont énormes

Entre coup de colère et cri d'alarme, la pression est montée ces dernières semaines. « Le président s'est rendu compte qu'il y avait un sujet. Il a senti le danger », glisse l'un de ceux qui le connaissent bien. La liste des invités au déjeuner organisé à l'Elysée, perçue à l'origine comme très « institutionnelle », s'est ouverte. Outre des représentants d'élus ou du milieu associatif, François Pupponi, mais aussi l'ex-ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo, figurent parmi les convives.

Les attentes sont immenses. Durant ces deux jours, Emmanuel Macron défendra « l'idée d'une politique émancipatrice à l'égard des individus », notamment en détaillant le dispositif des emplois francs. Mais fera-t-il de nouvelles annonces ? Peut-être la nomination d'un nouveau président de l'Anru. Certains poussent le nom d'Olivier Klein, le maire de Clichy. Les propositions formulées dans [l'appel de Grigny](#), lancé le 15 octobre, ont par ailleurs été examinées. Leurs auteurs rêvent notamment d'un grand plan pour les banlieues, d'un effort accru pour les cent villes les plus en difficultés.

Un expert de ces questions ne cache son scepticisme : « On sait comment ça se passe quand la cour se déplace... » Les élus, eux, attendent du concret dans la loi de finances, « parce que là, ce n'est pas terrible », juge Pupponi. Dit autrement par Catherine Arenou : « L'essentiel, ce n'est pas de faire une séquence, c'est de voir ce qu'il en sort. L'amour, c'est bien. Les preuves d'amour, c'est mieux. »

Repères

5,5 millions de personnes vivent dans des quartiers concernés par la politique de la ville.

1 514 quartiers sont classés « prioritaires » en France. 430,4 millions d'euros de crédits sont alloués à la politique de la ville dans le projet de loi de finances 2018.

Pauline Théveniaud

LE JDD – 12/11/2017

19 Une alliance avec Macron? Juppé agite la droite puis temporise



Alain Juppé et Laurent Wauquiez lorsque tous deux étaient au gouvernement en 2012.

En se déclarant favorable à "un grand mouvement central" avec Emmanuel Macron pour les européennes de 2019, Alain Juppé a jeté un pavé dans la mare au sein des Républicains. "On n'en est pas là", a tenu à préciser le maire de Bordeaux dimanche.

Sa parole est rare et habituellement très mesurée. Aussi, quand [Alain Juppé](#) a plaidé vendredi pour un rapprochement avec Emmanuel Macron en vue des élections européennes de 2019, la phrase a provoqué une petite tempête au sein de la droite française. Ce sont ses propos tenus devant l'Association de la presse diplomatique française, relayés par plusieurs médias et en particulier par [Sud Ouest](#), qui ont mis le feu aux poudres. Ce dimanche, Alain Juppé a tenu à modérer ses déclarations sur Twitter. "On n'en est pas là, quoi que me prête *Le Figaro*. Fausse nouvelle, une fois de plus!", a écrit le maire de Bordeaux en s'en prenant au quotidien de droite, qui avait pourtant repris ses déclarations à *Sud Ouest*.

Le quotidien régional rapportait la volonté d'Alain Juppé de bâtir un "grand mouvement central" pro-européen pour le scrutin de 2019. "La question est de savoir qui en prendra le leadership. Mais si Macron reste dans la ligne de son discours à la Sorbonne, je ne vois pas d'incompatibilité", a expliqué l'ex-Premier ministre devant la presse, en évoquant le discours sur l'Europe prononcé fin septembre par le chef de l'Etat. Un discours qu'il a relu et sur lequel il n'aurait que "peu de choses à changer", complétait-il vendredi.

Wauquiez et Péresse refusent

Mais la perspective d'une alliance d'une partie de la droite avec la majorité présidentielle n'a pas vraiment été bien reçue par tout le monde au sein des Républicains. A commencer par son probable futur patron, Laurent Wauquiez. Dimanche sur France 3, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a estimé que ce serait une "erreur". "Nous ne partageons pas la même vision de l'Europe qu'Emmanuel Macron", en particulier sur l'élargissement éventuel de l'Union européenne, a-t-il expliqué. "C'est une profonde erreur car l'élargissement a tué l'Europe", a ainsi prévenu Laurent Wauquiez, qui a été ancien ministre des Affaires européennes sous la responsabilité d'Alain Juppé. Son directeur de campagne, Geoffroy Didier, y est allé lui aussi de son tweet.

Valérie Péresse, présidente LR de la région Ile-de-France, a elle aussi pris ses distances avec Alain Juppé, qu'elle soutenait pourtant à la primaire de la droite en 2016. "Des pro-européens, il y en a toujours eu à gauche et à droite. François Mitterrand était pro-européen, je n'ai jamais voté pour une liste socialiste" aux européennes, a-t-elle souligné au Grand Rendez-vous CNews-Europe 1-Les Echos. "Pour moi, Emmanuel Macron n'est pas un objet politique non-identifié, c'est un descendant de Dominique Strauss-Kahn en ligne directe, c'est un blairiste, un social-libéral européen", a détaillé Valérie Péresse, qui veut pour sa part "construire une droite européenne qui aura ses listes, qui siègera dans le parti de droite européen, le PPE".

A l'inverse, le "constructif" Thierry Solère, fraîchement exclu de LR, a encouragé cette solution. Face au "glissement de la droite française vers le FN, il y a à fabriquer une offre politique de droite pro-européenne", a déclaré le député sur BFMTV. "Il serait effectivement intelligent que tous les pro-européens se réunissent pour les élections de 2019, Alain Juppé a parfaitement raison!", a abondé l'UDI Yves Jégo. Côté La République en marche, c'est le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, qui a salué cette main tendue, y voyant "le signe que cette recomposition politique".

Arnaud Focraud

LE PARISIEN – 13/11/2017

20 Pourquoi Juppé fait un grand pas vers Macron



Paris (VIIIe), samedi. Les commémorations du 11 Novembre ont été l'occasion pour Alain Juppé et Emmanuel Macron d'afficher leur rapprochement.

Le maire de Bordeaux et le chef de l'Etat se sont récemment rapprochés. Leur objectif commun ? Accélérer la recomposition politique. Et corneriser Laurent Wauquiez.

« Parfois, les vieux lions rugissent encore », a coutume de dire Alain Juppé. Cette fois, le vieux lion de Bordeaux a rugi, et fort. Et son cri a retenti dans les oreilles de Laurent Wauquiez. « Ce que vient de faire Juppé, c'est un acte politique majeur ! » décrypte un habitué de l'Elysée, après les propos tenus vendredi par le maire de Bordeaux devant la presse diplomatique, révélés par nos confrères de « Sud Ouest ». Juppé y propose rien moins qu'une [alliance à Emmanuel Macron](#), sous la forme d'un « grand mouvement central », pour les européennes du printemps 2019. Et lui décerne moult bons points.

Selon nos informations, cette sortie n'aura guère surpris le chef de l'Etat. Depuis peu, les deux hommes, qui se connaissaient mal et avaient échangé des mots très durs pendant la primaire de la droite, se sont rapprochés. Il y a un an, Juppé traitait encore son cadet de « traître » aux idées « ringardes ». Et le jeune candidat s'interrogeait de son côté sur la « probité personnelle » de l'ancien Premier ministre après sa condamnation dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris.

Fin août, malgré la nomination à Matignon de son fils spirituel Edouard Philippe, Juppé raillait encore la « com » de Macron et sa posture jupitérienne. « Mitterrand s'était borné à être Dieu », moquait-il dans « [Sud Ouest](#) ». Puis il y a eu le discours de Macron sur l'Europe à la Sorbonne, fin septembre. Du miel aux oreilles de Juppé.

Macron fait ce dont Juppé a toujours rêvé

Si leurs proches refusent de l'avouer, il semble clair que les deux hommes se sont vus. Leur objectif commun ? Accélérer la recomposition politique. En petit comité, Juppé constate que ce jeune président est en train de faire ce dont il a toujours rêvé : réunir les progressistes de tous bords, « couper les deux bouts de l'omelette », comme il l'avait dit en 2015. « C'était prémonitoire de la part de Juppé, voire visionnaire, et Macron le fait », relève un juppéiste.

Pour le président, qui peut déjà compter sur la bienveillance de François Bayrou et de Nicolas Sarkozy, c'est une belle prise de guerre. « Sa réserve est à droite, pas à gauche. Raffarin et Bussereau vont s'engouffrer. Et ça va obliger Bertrand et Péresse à bouger », parie un macroniste. Dimanche, cette dernière a toutefois pris ses distances avec les propos de Juppé.

«Wauquiez, ça n'est pas la came d'Alain»

Pour le maire de Bordeaux, il s'agit aussi d'adresser un avertissement à [Wauquiez](#). Lequel a aussitôt regretté une « erreur », sans en rajouter pour ne pas être accusé de provoquer le divorce. « Wauquiez, ça n'est pas la came d'Alain », note un de ses amis. Juppé avait prévu de s'exprimer début décembre, autour de l'élection à [la présidence de LR](#), mais il a accéléré. « Un signe

d'énervement », glisse un proche, qui estime que des « lignes rouges » ont été franchies avec l'exclusion des Constructifs pro-Macron ou certains propos de Wauquiez jugés trop « identitaires » et « protectionnistes ».

Juppé pourrait-il claquer la porte de LR ? Ses amis ne l'excluent pas. « La question va finir par se poser selon l'attitude de Wauquiez face au FN, car des digues sémantiques ont été franchies », alerte l'un. Pour l'heure, le maire de Bordeaux entend surtout « prendre du recul », n'excluant pas de quitter la tête de la fédération LR de Gironde. Quant à prendre sa carte à la République en marche ou à entrer au gouvernement, ce n'est pas le sujet, jurent les mêmes. Juppé a clairement fait savoir qu'il se mettait en retrait de la vie politique. Tout en demeurant une vigie. Comme disent ses proches, « un sage ».

Nathalie Schuck

INTERNATIONAL

LE JDD – 12/11/2017

21 Michel Barnier sur le Brexit : "Chacun doit se préparer à une absence d'accord"



Le Français Michel Barnier, négociateur en chef de l'Union européenne sur le Brexit, vient de boucler un sixième cycle de négociations, mais sans percées notables. "Préparons-nous à une absence d'accord", prévient l'ancien commissaire européen, qui ne souhaite pas cette issue.

Cinq cents jours après le référendum sur le Brexit, le gouvernement britannique et les négociateurs de Bruxelles n'ont avancé que très lentement sur les grands sujets de la séparation. À l'issue d'une nouvelle séance de négociations jeudi et vendredi et avant le prochain sommet européen de la mi-décembre, le négociateur en chef de l'Union européenne, le Français Michel Barnier, a répondu en exclusivité aux questions du *JDD*. Pour l'ex-commissaire européen, l'absence d'accord "n'est pas [son] option" mais "c'est une possibilité". Entretien.

Pourquoi le consensus est-il si difficile?

Cette négociation est extraordinaire et unique, avec des conséquences lourdes sur le plan social, humain, financier, juridique. Depuis le premier jour, je sais cette complexité, qui nécessite du temps. Un certain nombre de conséquences, côté britannique, ont été sous-estimées. Certains ne veulent pas assumer ce qu'ils ont décidé. Le Royaume-Uni va se séparer d'un corpus législatif de milliers de lois! Le Brexit a été voté il y a cinq cents jours maintenant, mais les négociations ont commencé avec du retard. Cela crée de l'inquiétude, je le vois dans le courrier que je reçois.

C'est notamment le cas des Européens vivant au Royaume-Uni et des Britanniques vivant sur le continent?

Au total, 4,5 millions de personnes sont concernées. Quel sera le statut de résident, la couverture sociale, les droits des étudiants, des travailleurs et des retraités? Nous voulons un accord sécurisant ces droits sur des bases précises. Il reste des points durs d'achoppement sur le regroupement familial et sur la sécurité des droits dans le temps. Un Danois qui a vécu au Royaume-Uni et qui a cotisé pendant vingt-cinq ans dans le cadre de l'UE doit voir ses droits

garantis in fine par la Cour de justice de l'UE. Durant ces six rounds, nous avons néanmoins faits des progrès importants.

Le Royaume-Uni qui reste dans l'union douanière, "une option encore possible"

Où en est le dossier de la future frontière entre le Royaume-Uni et l'UE?

Cette question concerne Chypre, où deux bases militaires britanniques sont installées, mais surtout l'Irlande du Nord, où le Brexit soulève des risques. Le conflit tragique entre les protestants et les catholiques n'est pas si lointain. La situation est fragile, d'autant que la paix a été rétablie dans le cadre d'une politique européenne. Il existe plus de 100 points de coopération entre le nord et le sud dans le domaine éducationnel, phytosanitaire, environnemental... Je ne ferai rien qui fragiliserait ce processus de paix, dont le Royaume-Uni est cogarant. Il ne faut pas reconstruire de frontières dures en Irlande. Mais il y aura des obligations de contrôle, notamment des marchandises d'origine animale, pour des raisons de sécurité sanitaire. Cette situation est unique, elle exigera des solutions spécifiques. Les Britanniques le comprennent. Il faudra le moment venu décliner des solutions techniques, mais nous devons nous mettre d'accord maintenant sur les principes.

Vous souhaitez que le divorce soit réglé d'ici à quinze jours, notamment son aspect financier, avec une fourchette oscillant de 20 à 60 milliards d'euros au moins selon les parties...

Tous les sept ans, les 28 États membres s'accordent sur les politiques à conduire, approuvées par chaque Parlement national. Le Royaume-Uni quittera l'UE en 2019, soit deux ans avant la fin du budget 2014-2020. Ce qui a été décidé à 28 doit être réglé à 28 pour cette période. Sinon, il faudra couper les programmes à hauteur d'environ 14%, l'équivalent de la contribution britannique. Tout engagement pris devra être respecté - mais pas forcément payé le jour même du départ. Theresa May s'est engagée à régler les contributions de 2019 et 2020, ainsi que d'autres engagements, sans préciser lesquels. Nous savons, nous, quels sont ces engagements : par exemple, les garanties données à la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen de développement, l'aide à la Turquie et à l'Ukraine, mais aussi les pensions des fonctionnaires européens, le déménagement des agences européennes des banques et du médicament qui quitteront Londres... Le contribuable européen ne doit pas payer le prix d'une décision prise souverainement par le Royaume-Uni. Nous souhaitons aboutir à un accord d'ici à quinze jours ouvrables, en vue du Conseil européen des 14 et 15 décembre. Le rendez-vous sera reporté si les progrès ne sont pas suffisants. Aujourd'hui, nous n'y sommes pas.

L'absence d'accord, le "no deal", est de plus en plus ouvertement évoqué à Londres...

Ce n'est pas mon option, qui serait un retour en arrière de quarante-quatre ans. Mais c'est une possibilité. Chacun doit s'y préparer, États comme entreprises - nous-mêmes, nous y préparons techniquement. [Le 29 mars 2019](#), le Royaume-Uni deviendra un État tiers. Sans accord, il tomberait dans le régime de droit commun de l'Organisation mondiale du commerce, avec des relations semblables à celles que nous entretenons avec la Chine. Un échec des négociations aurait des conséquences sur de multiples domaines, rien que sur la capacité des avions britanniques à atterrir en Europe, le Royaume-Uni quittant le ciel unique, ou sur celles des chiens et des chats à traverser le Channel! En Europe, tout est intégré, car nous avons des normes communes : c'est cela qui semble avoir été oublié.

Le Royaume-Uni peut-il, au contraire, décider de rester dans l'UE?

J'ai en face de moi un gouvernement et un Parlement britanniques désireux de quitter l'UE - y compris Jeremy Corbyn, chef de file des travaillistes, que j'ai rencontré deux fois. Ma porte est toujours ouverte. La seule hypothèse de commerce sans friction serait que le Royaume-Uni reste dans l'union douanière et dans le marché unique, comme la Norvège, en respectant les quatre piliers de la liberté de circulation, notamment celle des personnes. C'est une option qui, pour nous, est encore possible. Mais le gouvernement de Theresa May a préféré quitter le marché unique et l'union douanière, et s'en tenir seulement à un accord commercial. Elle mène une tâche complexe et exigeante, j'ai du respect pour elle.

Des discussions sur un nouveau traité prendront au moins deux ans

Quelles sont les prochaines étapes?

Nous devons avoir en mars 2019 un traité de divorce, qui pourrait inclure une courte période de transition, et dans le même paquet une déclaration politique qui décidera de notre future relation - mais pas plus, car nous n'avons pas le temps. Si un accord est trouvé en décembre sur le divorce, nous commencerons à discuter dès janvier 2018 d'un nouveau traité, qui mettra au moins deux ans à aboutir, avec un accord de libre-échange, des accords sectoriels (notamment dans le domaine universitaire), une politique de sécurité intérieure, ainsi qu'un partenariat en matière de politique étrangère et de défense.

La future relation peut-elle dérapier en guerre commerciale?

Notre système est différent du modèle chinois ou américain. Le Royaume-Uni doit bien réfléchir : veut-il quitter le modèle européen d'économie sociale de marché auquel il a contribué depuis quarante-quatre ans? Si divergence il y a, restera-t-elle maîtrisée, ou se transformera-t-elle en dumping contre les droits des consommateurs et sur le plan fiscal, comme le souhaite publiquement le ministre américain du Commerce, Wilbur Ross? L'Union européenne n'acceptera pas de concurrence déloyale. Elle ne fragilisera pas à nouveau sa situation financière au prétexte que le Royaume-Uni la quitte. Voilà pourquoi je rencontre les patronats et les syndicats de chaque pays. Notre principal actif, c'est le marché unique. L'avenir de l'Europe est au final bien plus important que le Brexit.

François Clemenceau [et](#) Camille Neveux

L'OPINION – 13/11/2017

22 En relançant le Partenariat TransPacifique, les Asiatiques font un pied de nez à Donald Trump



En marge du sommet de l'APEC, les anciens partenaires des Etats-Unis du Partenariat TransPacifique ont décidé de lui donner une seconde chance

L'Accord global et évolutif pour le Partenariat TransPacifique (CPTPP) n'affectera pas les perspectives de l'accord de partenariat économique régional global (RCEP). C'est ce qu'a estimé Zhang Jun, directeur général du Département des relations économiques internationales du ministère des Affaires étrangères chinois après l'annonce du compromis obtenu par les 11 pays concernés.

Donald Trump l'avait promis et la première de ses décisions en tant que 45^e président des Etats-Unis avait été de sortir du Partenariat TransPacifique (TPP) qu'il avait honni pendant toute sa campagne électorale. Sa décision avait été analysée comme la condamnation à mort de ce qui s'annonçait comme le plus grand accord de libre-échange de la planète. [Malgré les efforts répétés du Premier ministre japonais Shinzo Abe](#) pour le faire changer d'avis, l'hôte de la Maison Blanche n'est pas revenu sur son choix et le TPP semblait définitivement enterré. Mais la résistance à l'isolationnisme rampant a été plus forte et, samedi, en marge du sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique, à Da Nang au Vietnam, alors que Donald Trump y a délivré un énième discours sur « l'Amérique d'abord », les onze autres signataires du TPP se sont entendus

pour relancer le processus qui mènera à la création de la première zone de libre-échange dans cette partie du monde, représentant 14,9 % du commerce mondial et 12,9 % du PIB mondial.

Comparé aux 25,7 % du commerce mondial et aux 37,5 % du PIB mondial de la première version du TPP avec les Etats-Unis, le second avatar n'a évidemment pas le même poids, mais il incarne [une réelle volonté d'émancipation à l'égard de Washington](#) et il doit être considéré avant tout comme tel. Les discussions pour arriver à cet accord ont été difficiles et ont connu de nombreux rebondissements, ce qui souligne en définitive l'importance d'être parvenus à s'entendre sur « les éléments essentiels » grâce auxquels les négociations vont pouvoir reprendre. Le TPP en tant que tel n'existe plus. Place à l'Accord global et évolutif pour le Partenariat TransPacifique (Comprehensive and Progressive Agreement for Trans Pacific Partnership, CPTPP) entre les 11 pays signataires (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam) du traité initial avec comme objectif d'une entrée en vigueur d'ici deux ans.

Sacrée avancée. Le CPTPP est toutefois sensiblement différent du TPP dans son contenu. Une vingtaine de dispositions du traité dont se sont retirés les Etats-Unis ont été « suspendues », selon le communiqué publié samedi. Et il y a encore quatre points d'achoppement à régler, mais les experts se montrent optimistes et estiment qu'une solution sera trouvée d'ici la fin de 2018. Chaque pays devra alors signer et ratifier l'accord pour en devenir membre à part entière. « Ce n'est pas un accord parfait, mais c'est une sacrée avancée par rapport à ce que nous avons en commençant », a commenté la Néo-Zélandaise Jacinda Ardern, Premier ministre depuis le 26 octobre, visiblement satisfaite de la tournure des événements. Les négociations au cours des prochains mois devraient permettre d'aboutir à un résultat qui ravira les onze pays.

Toutefois, la portée du CPTPP restera modeste à moins qu'un autre acteur majeur de la région vienne le rejoindre. Compte tenu des dernières déclarations de Donald Trump, il est improbable que les Etats-Unis changent rapidement leur vision des choses. Dès lors, la voie est ouverte pour la Chine qui, depuis l'élection du républicain à la Maison Blanche, n'a eu de cesse de [défendre le principe du libre-échange](#). Reste que Pékin a dans son sac son propre projet baptisé Partenariat économique régional global (RCEP) et pour lequel il a entamé des négociations en 2013 avec 15 pays d'Asie-Pacifique. Le TPP était considéré comme la réponse au RCEP de la part des Etats-Unis inquiets de la montée en puissance de la Chine. Cette dernière a manifesté, ces dernières semaines, son intention d'accélérer les négociations avec ses partenaires. Toute la question est de savoir si les Chinois parviendront à prendre le leadership soit en rejoignant le CPTPP, soit en imposant le RCEP (29 % du commerce mondial et 29,2 % du PIB mondial).

L'enjeu est considérable. L'influence et le poids de la Chine dans le domaine économique sont tels aujourd'hui qu'un accord de libre-échange l'incluant aurait une portée considérable d'autant plus que certaines de ses entreprises, notamment [dans la nouvelle économie](#) – Alibaba ou Tencent pour ne citer que les plus célèbres – ont atteint des tailles qu'un accord de libre-échange permettrait de décupler.

[Claude Leblanc](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

